

N°23

VUE des CAPS

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

DECEMBRE 2022

L'ACTU DU GRAND SITE

DOSSIER SPECIAL :

CAP SUR LE RENOUVELLEMENT DU LABEL...



Pas-de-Calais
Mon Département

Les Deux-Caps
**PHOTOS
FESTIVAL**
PHOTOS DE PAYSAGES ET DE NATURE

06 MAI > 05 NOV 2023



Photo: © Laurent Etienne / Création Eden 62

> **200 photos** exposées en plein air sur les
8 communes du Grand Site de France des Deux-Caps

SANGATTE
ESCALLES
WISSANT
TARDINGHEN
AUDINGHEN
AUDRESSELLES
AMBLETEUSE
WIMEREUX

INFOS

www.lesdeuxcaps.fr

contactsiteledesdeuxcaps@pasdecalais.fr

03 21 21 62 22

62

Pas-de-Calais
Mon Département

Les Deux-Caps
CAP BLANC HÉLÈNE - CAP GRÉVILLE
GRAND SITE DE FRANCE

 **Eden 62**
Pas-de-Calais

Edito

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

N°23



VUE DES CAPS

ISSN : 2265.9528
Photo de couverture
Plage de Wimereux
photo Eric Desauois

Directeur de publication
Jean-Claude Leroy

Rédaction
Vincent Bastien

Réalisation
Eric Desauois

Secrétariat
Marie Pierre Condette

Tirage : 13500 exemplaires

Maison du Site des Deux-Caps
Ferme d'Haringzelle - 62179 Audinghen
Tél : 03 21 21 62 22
www.lesdeuxcaps.fr
contactsiteidesdeuxcaps@pasdecalais.fr

Ce Vue des Caps est consacré au travail entrepris en 2022 dans la perspective du renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps à l'horizon du printemps 2024. Cette étape se construit dans une réflexion d'un périmètre élargi jusqu'à l'autoroute A 16, de Peuplingues au rond-point de Rouge Berne intégrant les hauteurs de Bazinghen et le Mont de Couple. Les défis de cette démarche posent la question du partage et de l'harmonie à favoriser entre le développement de ce territoire, le respect des paysages et de cette nature protégée. L'accélération des modes de vie, les crises sanitaires, climatiques, migratoires ou énergétiques conduisent nos concitoyens à rechercher encore davantage d'inspiration et de ressourcement auprès des espaces naturels et des paysages comme ceux du Grand Site de France Les Deux-Caps.

Ce projet de territoire doit se construire avec les habitants pour catalyser les énergies au service du site, offrir du sens quand certains repères manquent, fixer les limites et s'appuyer sur les acteurs locaux, agricoles, économiques, associatifs pour choisir un projet cohérent avec ce qui est possible et acceptable pour les habitants et les sites naturels protégés.

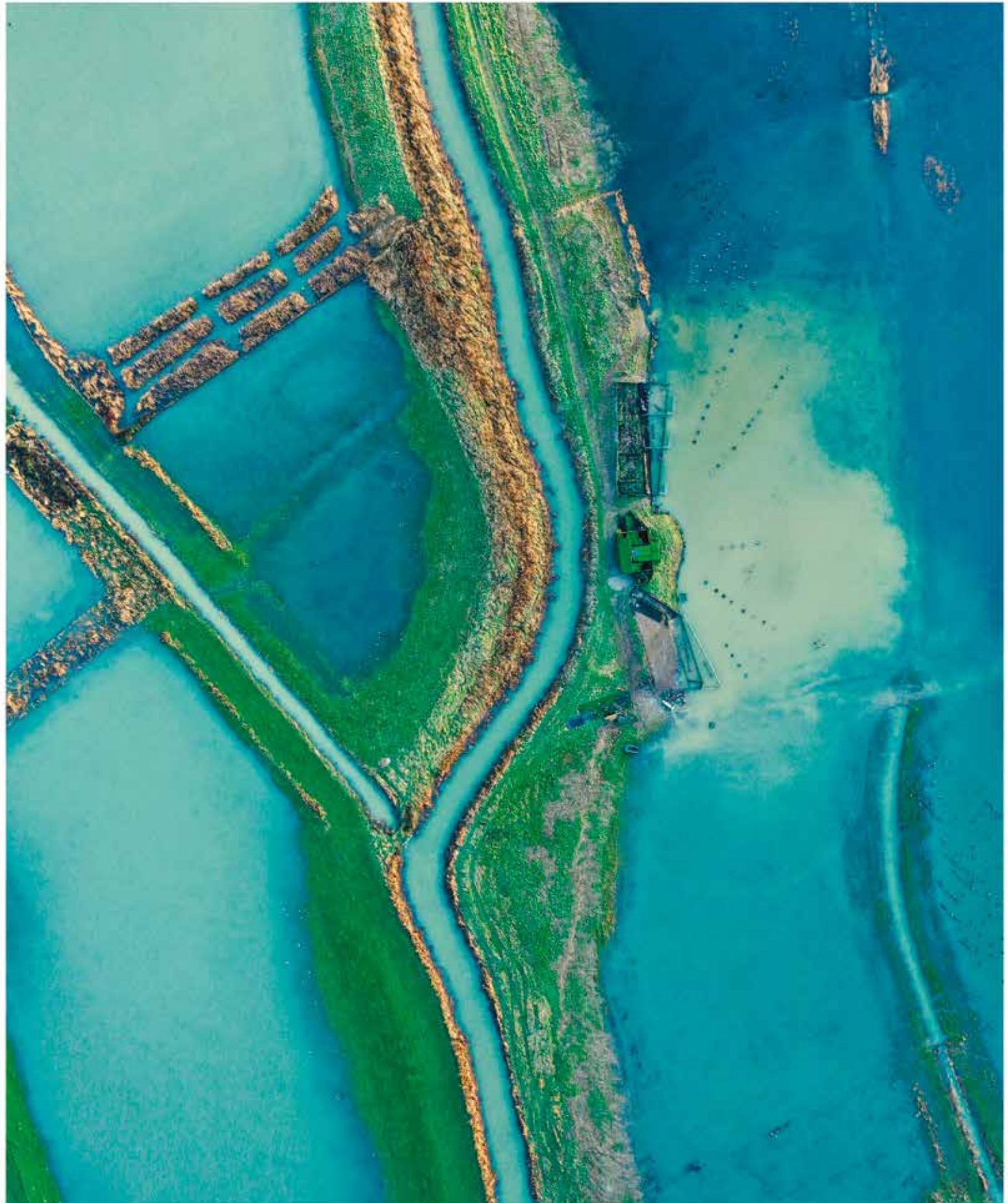
Ce challenge animera cette nouvelle année 2023 pour laquelle je vous adresse mes vœux de santé, de bonheur et de bienveillance à partager en famille.



Jean-Claude LEROY
Président du Conseil
départemental du Pas-de-Calais

PORTFOLIO

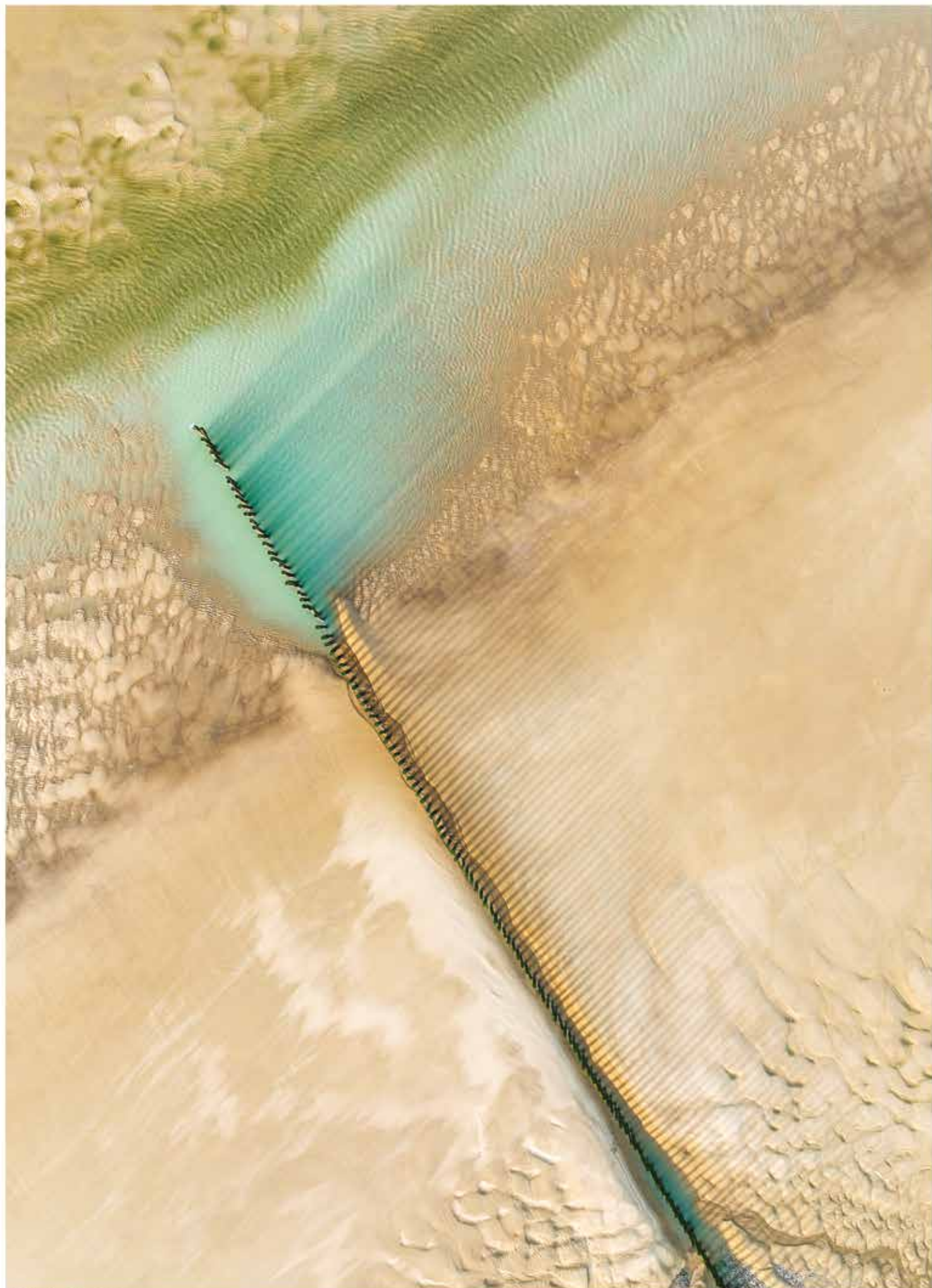
Les «Photographiques» à la Verticale - Vues en Drone / Eric Desaunois



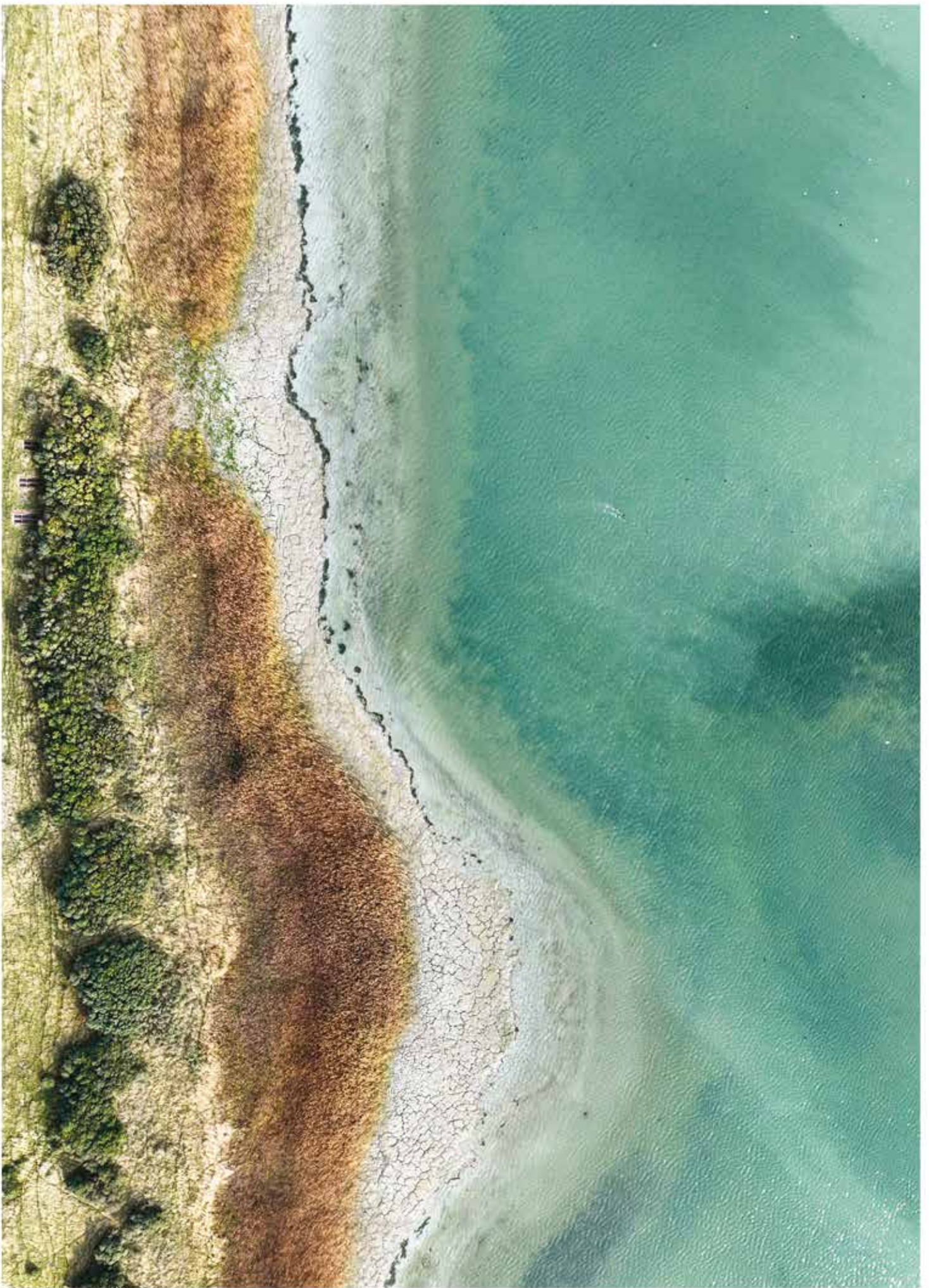
Les huttes de chasse du marais de Bazinghen



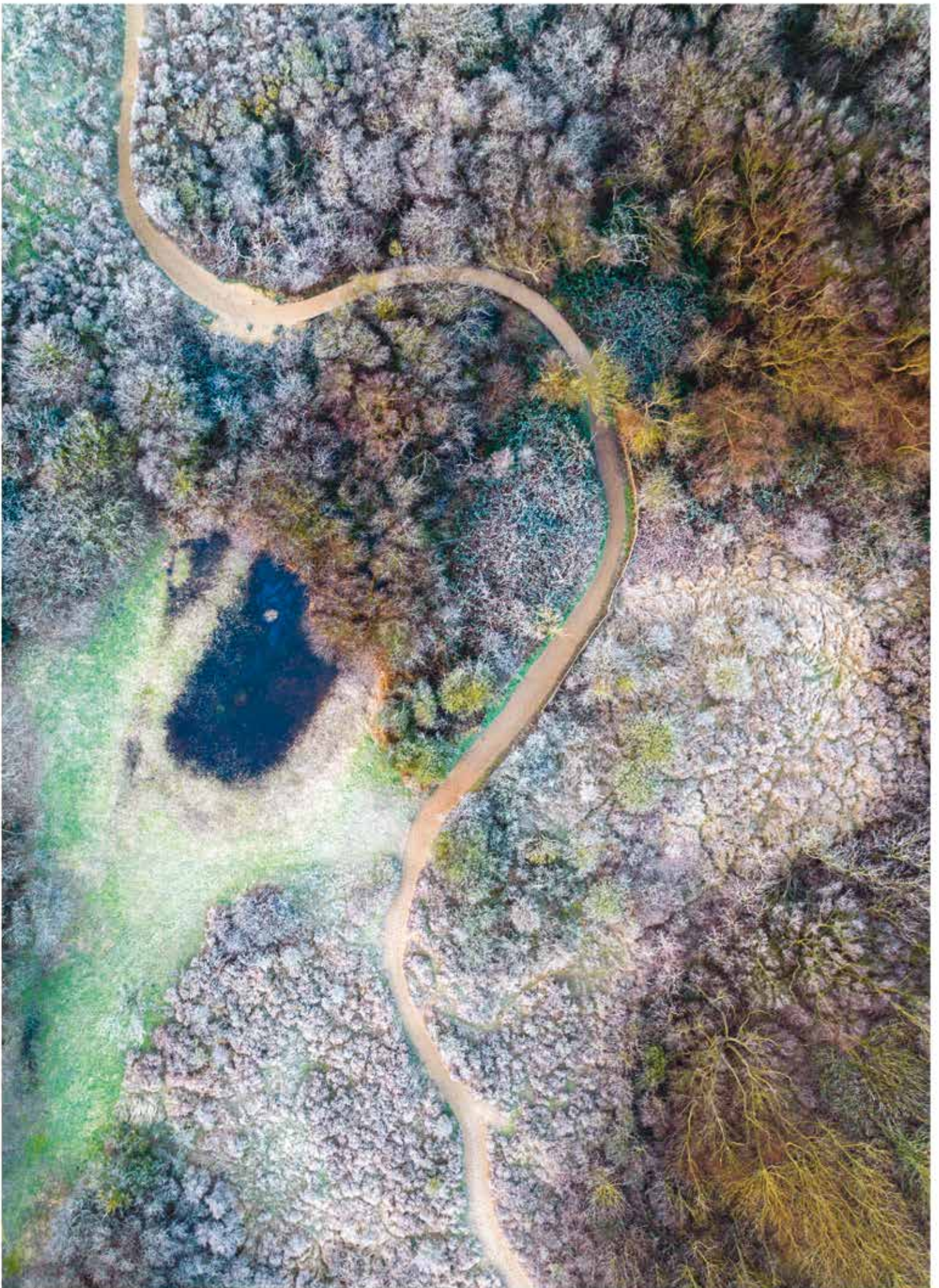
La Baie de la Slack



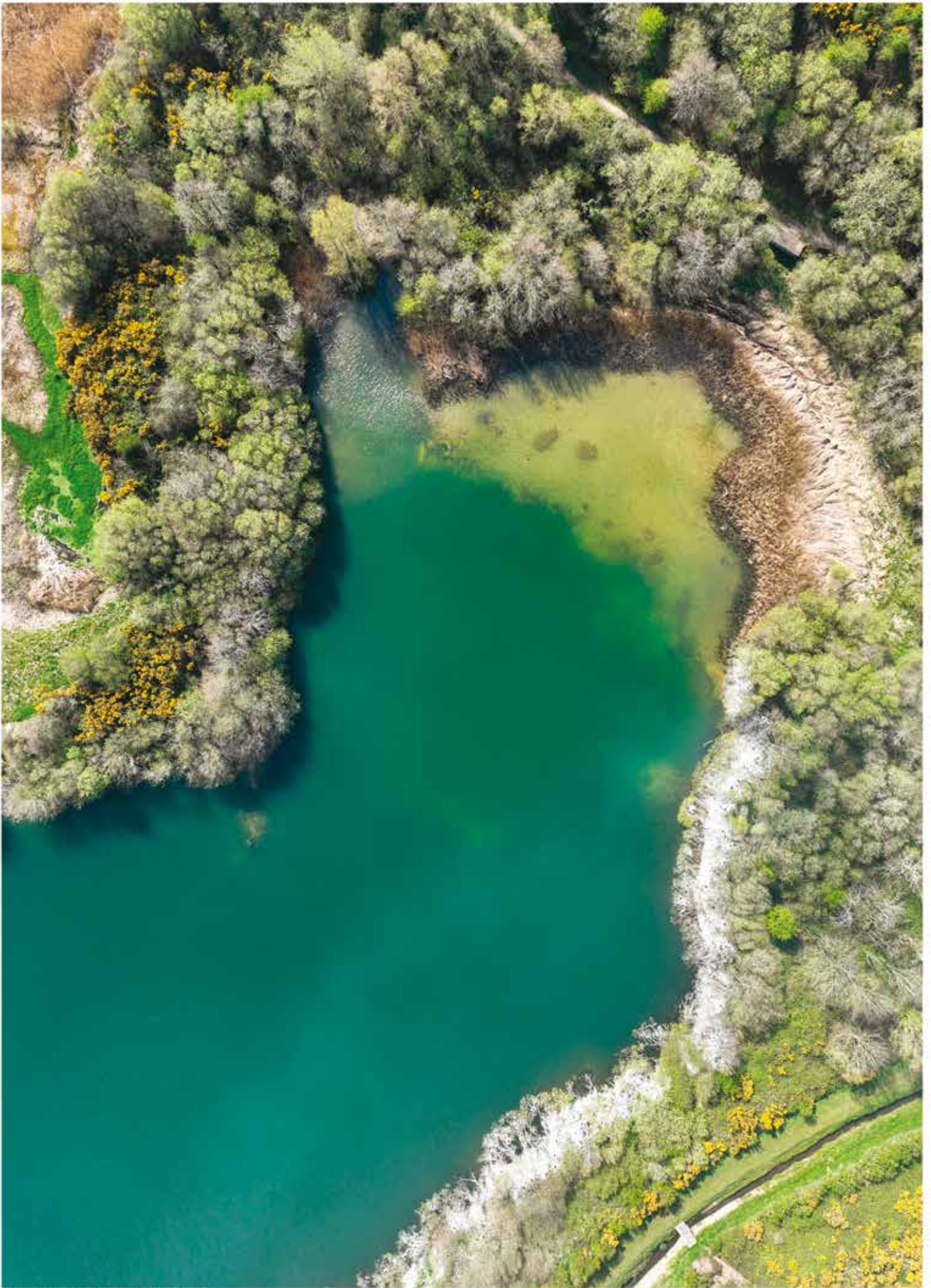
Plage de Sangatte



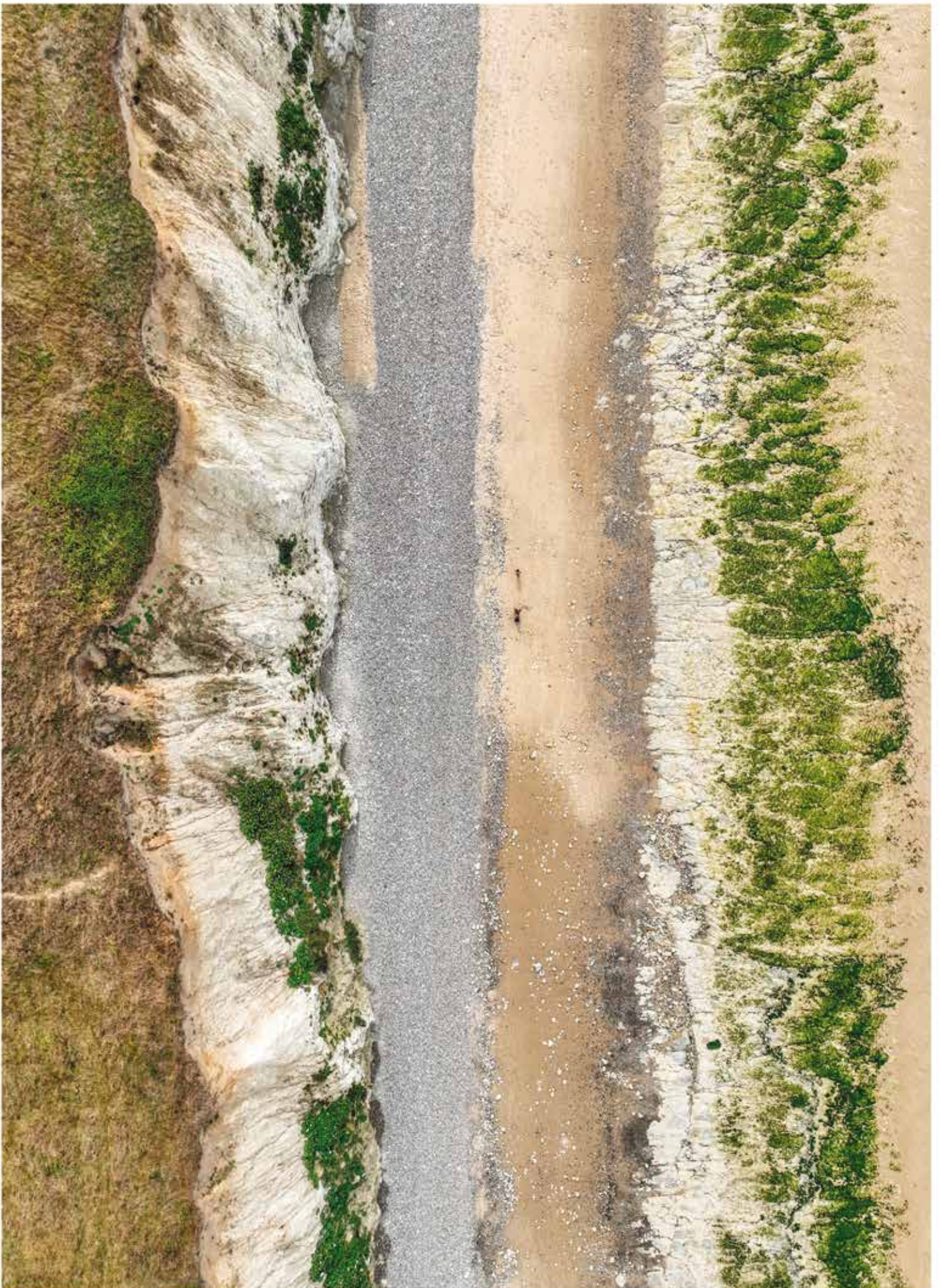
Le Fond Pignon - Sangatte



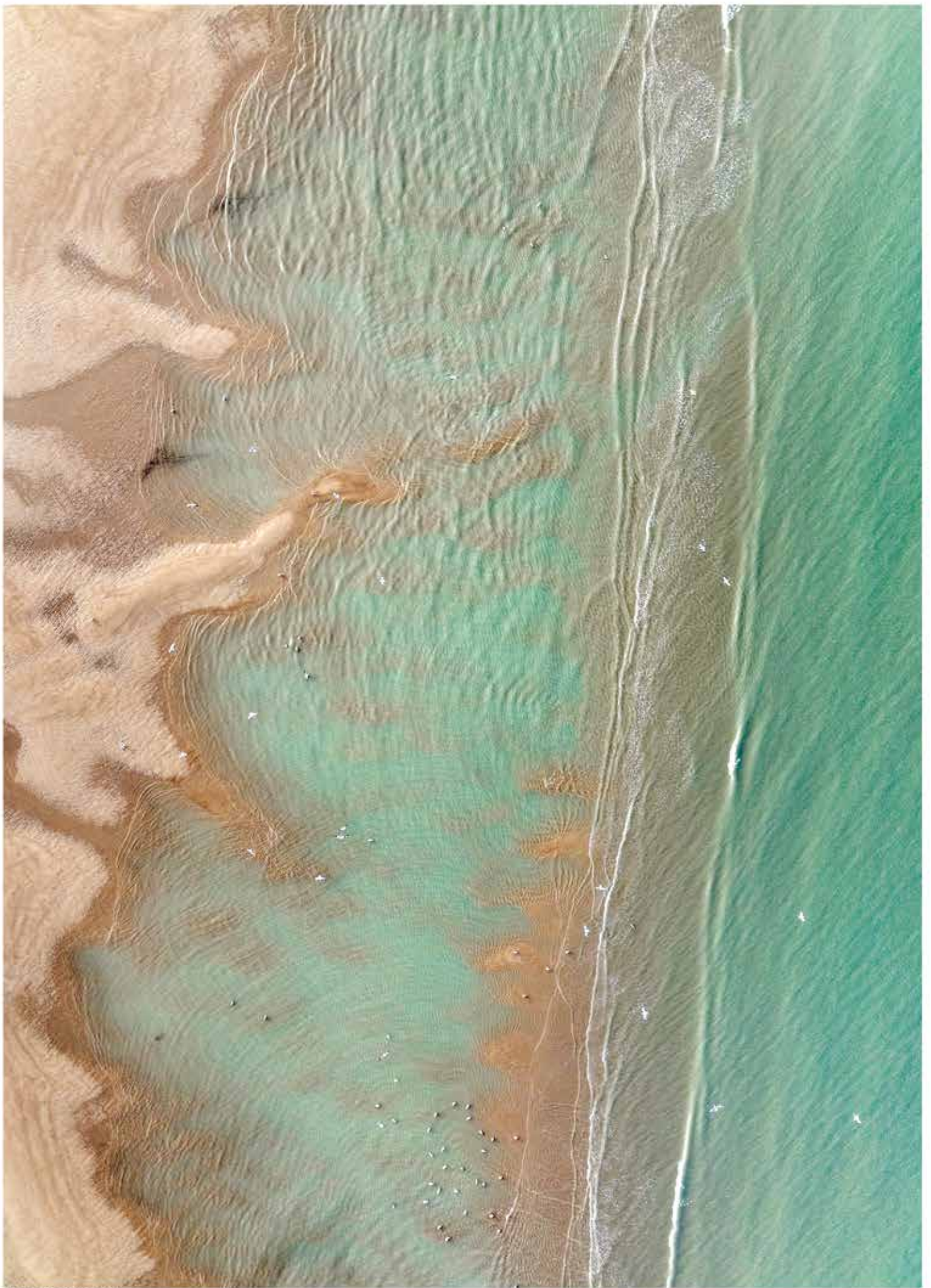
Les Dunes de la Slack - Wimereux



Carrières du Phare - Wissant



Falaises du Cap Blanc-Nez



Plage de Wissant



C'EST BIENTÔT NOËL !



Photos Eric Desanois

Nous vous proposons tout d'abord d'aller à la rencontre de Patricia TRUCCHI, habitante de Wimereux depuis 1994, qui, après une carrière professionnelle d'assistante maternelle, entame une reconversion « artistique ».

« Je pratique le modelage de terre depuis plus de 25 ans. Les quinze premières années avec Véronique Huart au centre Audrey Bartier, puis elle prit sa retraite et l'atelier perdura en atelier en autonomie. La technique du raku m'a toujours impressionnée, avec des résultats d'une incroyable diversité. La décision de faire du raku est venue en début de cette année, j'ai suivi un stage pour l'apprentissage de la technique à côté de Nancy au CPIFAC (Centre Professionnel International de Formation aux Arts Céramiques). »

Patricia se met alors en tête de fabriquer son propre four à raku. « J'ai dessiné les plans et je me suis rapprochée du lycée des 2 Caps à Marquise pour sa fabrication. C'est avec émotion que j'ai pu réaliser ma première cuisson en mai dernier. »

Cette technique, développée au 16ème siècle au Japon pour la cérémonie du thé qui permet une cuisson rapide, a bien évolué depuis. La cuisson se fait en 1h15 environ pour arriver progressivement à une température de 980°. « Les pièces émaillées sont sorties du four, laissées à l'air libre quelques instants, le choc thermique fait craqueler les objets. Ensuite elles sont mises dans de la sciure de bois. Le carbone dégagé par la combustion pénètre l'objet et y dessine de subtils réseaux noirs. Puis les pièces encore brûlantes sont mises dans l'eau, on découvre alors le résultat après un minutieux nettoyage, et le mot raku qui signifie « bonheur dans le hasard » prend là toute sa signification. »

Patricia TRUCCHI a développé un « bestiaire maritime » composé de phoques, d'étoiles de mer, de poulpes...et aussi des objets de déco, avec une touche florale revisitant le coquelicot en céramique. « J'ai offert mon premier coquelicot à mes parents il y a 15 ans. L'inspiration m'est venue lors d'un reportage sur l'Angleterre, on y voyait un champ de coquelicots émaillés. Outre-manche, les poppies symbolisent les morts de la Première Guerre mondiale. J'utilise un fer à béton pour la tige que je vernis, j'y colle ensuite ma fleur en terre cuite émaillée ou en raku. Je veux que chaque pièce soit unique... c'est un peu ma marque de fabrique ! »



Vous pourrez retrouver Patricia TRUCCHI et ses céramiques artisanales au marché de Noël de Wimereux ou dans les boutiques « Cap Nature » à Audinghen et ACB (Artisanat Création du Boulonnais) rue Carnot à Wimereux.



LES MARCHÉS DE NOËL

LEULINGHEN-BERNES

3 Décembre de 9h30 à 19h00 - Salle des fêtes
(bourse aux jouets le 4 décembre de 9h30 à 19h00)

AUDINGHEN

4 Décembre de 10h00 à 18h00 - Salle des fêtes

WISSANT

4 Décembre de 10h00 à 18h00 - Salle des fêtes

AMBLETEUSE

10 et 11 Décembre de 10h00 à 19h00 - Salle des fêtes

SANGATTE - BLÉRIOT-PLAGE

10 Décembre de 16h00 à 22h00 et 11 Décembre de 10h00 à 18h00
Salle Jules Boulart (Blériot-plage)

WIMEREUX

Du 16 au 22 décembre (le 16, de 14h00 à 20h00 ; les 17 & 18, de 10h00 à 20h00 ; les 19, 20, 21 & 22, de 14h00 à 19h00)
place Albert 1er et Quai Giard à Wimereux



DIRECTION CAP NATURE !

La boutique « Cap Nature », située à Audinghen à côté de la Maison du Site des Deux-Caps, propose les **4, 11 et 18 décembre 2022** des dimanches de dégustation, aux saveurs salées, de la moutarde des 2 Caps, des fromages de la Ferme du Vert et de la Fromagerie des 2 Caps... aux notes sucrées, des gaufres de la Ferme des Croisettes, des Soleils de la biscuiterie de la Côte d'Opale, et des créations salées et sucrées de Sophie FARRUGIA ! Le tout accompagné d'un café du Ch'ti, d'une infusion à la chicorée, des boissons pétillantes Bulles d'Opale à base de Kombucha, ou de bières locales (à consommer avec modération).

Boutique Cap Nature tél : 03 21 10 83 70

Ferme d'Haringzelle 62179 AUDINGHEN

RDV les dimanches 4, 11 et 18 décembre 2022 - de 14h00 à 18h00

Ouvert 7j/7 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (sauf le 25 décembre)

Fermée du 1er janvier au 3 février 2023 inclus - réouverture le samedi 4 février



«JE SUIS CAPS» AU PIED DU SAPIN !

La boutique de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen vous propose des idées cadeaux de Noël uniques de sa ligne « je suis Caps » : tee-shirt, polo, body bébé, mug, bouteille sport et bouteille isotherme...

Sans oublier les affiches et livres pour offrir « l'Esprit Grand Site de France » et garder l'Esprit de Noël !

Horaires d'ouverture hivernaux : du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Fermée en janvier - réouverture le mardi 9 février 2023

**JE SUIS
CAPS!**

CAP BLANC-NEZ / CAP GRIS-NEZ



Photos Eric Desauvois

ÇA MOUSSE SUR LES DEUX-CAPS !

Vous connaissez déjà la brasserie NOYON à Tardinghen qui brasse depuis 2003 une gamme variée de bières sous différentes recettes savoureuses... nous vous proposons aujourd'hui de découvrir d'autres boissons houblonnées !

L'histoire de la bière appelée « Quenocs » est avant tout une histoire d'amitié et de rencontres ! Celle de Franck MESSIAEN, patron du bar « Le Week-end » situé le long de la RD 940 à Sangatte Blériot-Plage et de Bertrand CHARPENTIER, ex-cuisinier du Jardin de Lou'Sa à Sangatte et co-créateur du service traiteur « Cachalot & Co ». « Nous sommes au départ une bande de copains partageant la passion de la pêche devant le Blanc-Nez, sur les hauts fonds où se trouve une bouée jaune... » rappelle Bertrand. « Cette bouée est placée sur le banc des Quenocs » complète Franck qui révèle ainsi l'origine du nom de la bière qu'ils ont conçue. « Nous avons fait des tests. Nous avons une idée précise de la bière que nous voulions créer. Pas une Pils, ni une Triple, mais une bière goûteuse et fruitée avec une amertume modérée, avec un « voltage » entre 6 et 6,5 degrés d'alcool » décrit Bertrand. « Une bière de copains, fraîche qui prolonge le plaisir d'une partie de pêche ou conclut un moment d'amitié » revendique Franck.

Voici comment Franck et Bertrand rencontrent David NAUS, gérant et brasseur à la Brasserie du Boulonnais installée à Marquise. « C'était notre brasseur, celui qui nous correspondait. David a tout de suite adhéré à notre projet et a partagé la philosophie de la recette de notre bière ». C'est en juillet 2022 que sont embouteillées les premières bouteilles de Quenocs, ainsi que les premiers fûts du breuvage sangattois. « Cet été, j'ai accueilli de nombreux vacanciers belges... amateurs de bière !

Et le test a été concluant, la plupart de ceux qui l'ont dégustée, sont repartis avec un carton de six bouteilles de Quenocs ! » s'enthousiasme Franck.

L'aventure ne s'arrête pas là.

Les deux amis sollicitent Jacques DECLERCQ, ancien professeur de l'école des Beaux-Arts de Calais et voisin du « Week-end » pour dessiner l'étiquette, et Vanessa LEPRETRE, de Bang Communication, également Sangattoise, pour la conception de l'étiquette. La boucle est bouclée ! Enfin pas tout à fait car Franck et Bertrand ont encore quelques idées !

« Pour les fêtes de fin d'année, nous avons un projet de coffret cadeaux comprenant la Quenocs et son verre de dégustation ! Nous avons également développé des recettes à la Quenocs... le porc façon Quenocs ou notre cocotte coques Quenocs ! » Il ne vous reste plus qu'à vous arrêter à Sangatte, déguster la Quenocs en pression et repartir avec quelques bouteilles... le tout avec modération !



« Le Week-end » - 1389 route départementale 940 à Sangatte
Tél : 03 21 17 98 43

Du jeudi au lundi de 8h00 à 13h00 et de 16h15 à 19h30

Le mardi de 8h00 à 13h00 - Fermé le mercredi

La Quenocs est en vente exclusivement au bar « Le Week-end »

et en livraison par Cachalot & Co (tél : 06 16 39 03 46)

Prix : 5,55 € (clin d'œil aux noctambules calaisiens !)



La Quenocs

La Bière d'hiver

La Bière du Gai Noël

ZOOM SUR LA BRASSERIE DU BOULONNAIS

David NAUS fabrique de la bière depuis 2016. Il franchit un cap en 2019 en venant s'installer sur le parc d'activités des 2 Caps à Marquise.

« C'est un héritage familial. Mon père a travaillé à la brasserie Façon de Saint-Léonard, au sud de Boulogne-sur-Mer. J'ai commencé très jeune à travailler mes recettes de bières. En 2016 à Beussent, je produisais 100 hectolitres par an. Ici, je suis équipé pour en produire dix fois plus avec un outil de travail performant où je peux brasser sur place les différentes recettes que j'élabore ».

David NAUS décline sa propre gamme de bières du Boulonnais, blonde, ambrée, triple, une bière bio la Terr'Mer distribuée sur le Boulonnais, sur la Côte d'Opale, l'Audomarois et jusque Lille.

« Je réalise également des bières à façon. C'est l'exemple de la Quenocs de Sangatte, de la Ch'tite Berchoise, ou la Joséphine distribuée au village Saint-Joseph à Guines. » Dès novembre, David NAUS a brassé sa recette de Noël : « ma bière de Noël se compose de malts différents, deux types de houblons des Flandres et je rajoute des épices comme la cannelle, et de l'orange. »

La Brasserie du Boulonnais

(située sur le parc d'activités des 2 Caps à Marquise) est ouverte au public tous les jeudis de 14h00 à 17h00...

L'occasion de découvrir le lieu de production... et d'acheter directement les bières du Boulonnais !

Tél : 06 51 43 48 49

Facebook : brasserie du Boulonnais

Instagram : brasserie du Boulonnais 62

La Brasserie Noyon

Ferme de Belle Dalle à Tardinghen. Ouverte au public, les mardis, mercredis et jeudis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - Vendredis et samedis de 10h00 à 19h00

et à la boutique « Cap Nature » située à côté de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Photos Eric Desauvois

« C'EST DIMANCHE TOUS LES JOURS... À LA SIRÈNE »



Stéphanie et David BOULOY

Le titre initial de cette rubrique était « l'appel de la Sirène », il faisait référence à la mythologie grecque et à l'expression « écouter le chant des sirènes » ... qui ici s'appliquait pour ne pas résister à aller au restaurant « La Sirène ». Mais c'est finalement avec le témoignage de David BOULOY, nouveau propriétaire du restaurant « La Sirène », qu'il fut retenu : « Depuis la réouverture le 18 février dernier, je n'ai pas vu la différence, entre le printemps, l'été ou l'automne. C'est complet... comme si c'était dimanche tous les jours à « La Sirène » !

Le bouche-à-oreille nous a servis de publicité, comme les publications de nos clients sur leurs réseaux sociaux. Les nouveaux clients, les habitués, les locaux, les anciens ou fidèles clients venant à « La Sirène », comme en pèlerinage, plébiscitent notre travail. »

« La Sirène » est une histoire familiale, initiée par les grands-parents de David BOULOY en 1967. L'établissement, présent au pied du Gris-Nez depuis le début du XXème siècle, a été détruit par l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale... puis reconstruit au titre des dommages de guerre sur le site actuel dans un format « restaurant ».



Le restaurant La Sirène dans les années 1960

« Après mes grands-parents, ce sont mon père Patrick en cuisine et mon oncle Bertrand en qualité de Maître d'hôtel qui ont repris le flambeau en 1987. Jean-François, un autre frère de mon père, lui a succédé en 2011... avant mon arrivée le 13 janvier 2022 ! »

Un gros mois de travail, d'isolation du bâtiment et de la salle de restauration avec la pose des nouvelles baies vitrées, d'une décoration intérieure très soignée et d'investissements dans une nouvelle cuisine et voici comment Stéphanie et David BOULOY rouvrent « La Sirène » le 18 février 2022.

« Nous voulions préserver l'esprit du lieu, sa vue « ouah » sur la plage, le Gris-Nez, la baie de Wissant, le Blanc-Nez, les côtes anglaises... Chaque matin quand j'arrive ou pendant la journée, je ne me lasse pas de ces paysages extraordinaires. Même chose pour la carte, j'ai privilégié les valeurs qui ont fait la réputation de « La Sirène » : les fruits de mer, les crustacés, le homard grillé, les poissons de nos côtes, le turbot snacké sauce béarnaise ou le turbot vapeur à la sauce hollandaise maison.... Notre chef cuisinier s'investit totalement sur cette cuisine maison, de l'entrée au dessert jusqu'au pain aux céréales cuit et fabriqué sur place. »

Après « La Petite Brocante » à Wimille, « l'Astérie » son restaurant et son hôtel sur Audinghen qu'ils continuent d'exploiter, « La Sirène » est venue compléter l'investissement, le travail et le savoir-faire de Stéphanie et David BOULOY. « Nous fermons le 11 décembre pour rouvrir le 27 janvier 2023. Si l'aventure tente certains lecteurs du Vue des Caps pour rejoindre notre équipe en cuisine ou en salle, ils seront toujours les bienvenus ! »



Le 26 Septembre 1990, les membres du parlement européen arrivaient à bord de l'Overcraft «Overspeed » sur la plage du Cap Gris-Nez où ils avaient réservé au restaurant «La Sirène»... et quelle réservation !
« C'était un banquet pour 120 personnes », se souvient J-F Bouloy.

Pour réserver
et vous restaurer :

Restaurant « La Sirène »
376 rue de la Plage à Audinghen
tél : 03 21 32 95 97
www.lasirene-capgrisnez.com

Pour envoyer votre candidature
(CV et lettre de motivation) :
lasireneapgrisnez@orange.fr





PORTRAIT NATURE

LE FAUCON CRÉCERELLE

Le Faucon crécerelle fait partie de la famille des rapaces diurnes de petites et moyennes tailles.

Chez le Faucon crécerelle, le mâle est plus petit que la femelle. Sa morphologie s'appuie sur une silhouette svelte, ailes fines longues et pointues, tête ronde, yeux sombres, bec court et crochu. Plutôt sédentaire, sauf en cas d'hiver rigoureux, le Faucon crécerelle est un oiseau solitaire en dehors de la période de nidification. Grand consommateur de petits rongeurs comme le campagnol, c'est un auxiliaire précieux des agriculteurs.

Repérable par son vol stationnaire, aussi appelé « vol en Saint-Esprit », le Faucon crécerelle chasse à l'affût à partir d'un poste d'observation élevé ou sur un perchoir. Différentes études ornithologiques démontrent qu'en France, le Faucon crécerelle est le rapace le plus répandu et le deuxième le plus abondant derrière la Buse variable, avec une estimation de 90 à 100 000 couples présents sur le territoire national. Sur la base des données de baguage, la longévité d'un Faucon crécerelle se situe autour de 5 ans.

Cette espèce a l'habitude de défendre avec vigueur son territoire et n'hésite pas à attaquer les prédateurs potentiels des juvéniles au nid. Néanmoins, comme sur le Blanc-Nez, les Crécerelles sont parfois la cible d'autres rapaces comme le Hibou Grand-Duc ou le Faucon pèlerin.

Désormais, soyez observateur et n'hésitez pas à prendre le temps de regarder cet oiseau très présent sur le Grand Site de France Les Deux-Caps !



«le Faucon crécerelle
chasse à l'affût à partir
d'un poste d'observation
élevé ou sur un perchoir.»



FALCO TINNUNCULUS

C'est ainsi que le naturaliste suédois, Carl Von Linné décrit en 1758 le Faucon crécerelle. Issu du Latin tinnulus « qui rend un son clair », faisant écho au cri du rapace. De son côté, Falco vient aussi du latin « falx » qui désigne la faux, faisant référence aux ailes des faucons longues, étroites et pointues.



Photo du tableau « Le vieux manoir d'Audinghen » d'Adrien DEMONT

RETOUR AUX SOURCES DE NOTRE PATRIMOINE

Au printemps 2022, le Département du Pas-de-Calais s'est porté acquéreur d'une œuvre du peintre Adrien DEMONT (1851-1928), Le Vieux manoir d'Audinghen. Cette ferme-manoir était située sur le hameau d'Haringzelle près de l'actuelle Maison du Site des Deux-Caps. Il s'agirait de la ferme Guilbert. Située entre deux casemates sur la ligne de batterie Todt, la ferme-manoir est détruite pendant la Seconde Guerre mondiale.

Adrien DEMONT expose ce tableau en 1900 au Cercle Volney, un cercle artistique et littéraire parisien. La Revue septentrionale du 5 février 1900 reprend les commentaires du critique d'art E. Mahon : « *Combien je préfère la solitude dont s'entoure Le Vieux manoir à demi noyé dans la fin du crépuscule, sous un ciel nuageux, coloré des reflets cuivrés du couchant. C'est une œuvre parfaite* ».

« Le Département du Pas-de-Calais possède une riche collection d'œuvres de la fin du 19ème et début du 20ème siècle, illustrant la présence d'un foyer artistique sur la Côte d'Opale, à l'image de l'École des Peintres de Wissant » précise Valérie CUVILLIER, Vice-présidente du Département du Pas-de-Calais en charge de la culture et des enjeux liés au patrimoine.

« Cette année, la Maison du Port départemental d'Étaples a présenté le travail de Fernand STIEVENART et Juliette de REUL, un couple d'artistes de l'École de Wissant. C'est important de valoriser et de préserver la mémoire et le patrimoine de notre territoire et de pouvoir le présenter à un large public, habitants, scolaires ou touristes. J'espère d'ailleurs que nous pourrons présenter prochainement ce tableau d'Adrien DEMONT, Le vieux manoir d'Audinghen à la Maison du Site des Deux-Caps. »

«Quelles journées inoubliables, que celles où, jeunes et joyeux, nous partions en bande, sac au dos, à la recherche de nombreux motifs que ce beau pays nous offrait généreusement »

Georges MARONNIEZ

discours prononcé aux funérailles d'Adrien DEMONT, 27 octobre 1928

DEUX-CAPS PHOTOS FESTIVAL LE RETOUR EN 2023

Avec la clôture annoncée au 9 décembre 2022 du dépôt de participation à la seconde édition du concours photographique du Grand Site de France Les Deux-Caps, la préparation de l'acte 2 du "Deux-Caps Photos Festival" se concrétise avec la sélection des exposants et la programmation des rendez-vous proposés à partir des 6 et 7 mai 2023, dates du week-end d'ouverture du festival. Vous retrouverez ainsi jusqu'aux vacances de la Toussaint 2023, vingt-et-un sites d'exposition sur les huit communes du Grand Site de France Les Deux-Caps, de Wimereux à Sangatte Blériot-Plage.

L'artiste photographe Kristel SCHNEIDER a finalisé un troisième temps en novembre dernier de sa résidence photographique. Originale d'Amsterdam, elle est installée en Auvergne depuis 2007. « Cela fait dix ans maintenant que je photographie la nature. Je travaille sur la couleur, la lumière, les contrastes et l'émotion de manière créative. J'ai découvert ce Grand Site de France Les Deux-Caps... C'est un lieu idéal d'inspiration et de ressourcement photographique. »



Kristel SCHNEIDER

Photos Eric Desauvais

L'exposition de restitution du travail de Kristel SCHNEIDER sera à découvrir à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen à partir du 6 mai 2023. Vous pourrez la rencontrer les 6 et 7 mai 2023.

REVUE DE PROJETS

Photo Eric Desauinois

A **Audinghen**, l'aire d'accueil d'Haringzelle sera opérationnelle et ouverte au public en février 2023. Pour rappel, ce lieu d'accueil (80 places de véhicules légers, 6 destinées aux bus, 11 aux camping-cars uniquement en journée de 8h00 à 20h00, 2 emplacements PMR et un espace dédié aux vélos et motos) va desservir la Maison du Site des Deux-Caps, le musée de la Batterie Todt et les visiteurs du camping municipal.

Un espace sera aménagé pour le rendez-vous des randonneurs et des usagers du vélo pour conforter une vocation de point de rupture de charge d'une découverte sans voiture du Gris-Nez... avec une connexion au Sentier du Littoral, GR 120, à la Vélomaritime mais aussi à un réseau de cinq boucles cyclo et huit itinéraires pédestres et de marche nordique. Un équipement sanitaire sera installé et, à terme, la commune aménagera sur l'emprise du camping municipal, une aire d'accueil nocturne payante pour les camping-cars. Sur **Ambleteuse** et **Audresselles**, des stationnements vélo ont été installés par le Département du Pas-de-Calais. De son côté, Wimereux a bénéficié du déploiement des mobiliers vélo pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.



Cette revue de projets est également alimentée par les aménagements retenus sur **Wimereux**, avec une aire d'accueil à l'entrée nord de la commune, sur **Wissant** avec une requalification de l'extrémité de la digue sud générant une renaturation des espaces naturels de plus de 400 m². La suite du tronçon de la Vélomaritime entre Wimereux et Ambleteuse est également très attendue et débutera dès que les services de l'Etat finaliseront l'instruction du permis d'aménager déposé l'année dernière au mois de novembre.



Photo Eric Desauinois

LES DUNES DE LA SLACK AU CŒUR DE LA PROBLÉMATIQUE MIGRATOIRE

Le massif dunaire protégé des Dunes de la Slack fait partie des lieux ciblés par les passeurs pour déposer le matériel et acheminer les personnes souhaitant traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre.

Cette situation humainement dramatique, mettant régulièrement en jeu la vie des exilés, génère également d'importantes dégradations des milieux naturels. La sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer en lien avec la Police Nationale, le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site, Eden 62, gestionnaire, et le Département du Pas-de-Calais se sont engagés dans une démarche commune de préservation.

Les travaux réalisés sur ce site en 2022 résident principalement dans le déploiement d'outils de gestion douce de protection des milieux : pose de ganivelles, de filets en fibre de coco, ...

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU PAS-DE-CALAIS (CAUE 62) LUI AUSSI TRÈS SOLLICITÉ

Cet organisme de conseil, partenaire de la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps, exerce à l'échelle du Département du Pas-de-Calais une mission d'intérêt public, afin de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale des projets des collectivités, mais aussi des particuliers.

Sur le Grand Site de France, il est souvent la porte d'entrée de la réflexion des élus locaux dans leurs projets. Ce fut le cas à Escalles, avec l'aménagement de la place du village. Le conseil CAUE est apporté en amont des projets et à titre gratuit, la structure étant financée par la fiscalité sur l'urbanisme.

Ainsi, ont été ou sont accompagnées les communes de Wimereux (camping municipal), Ambleteuse (aménagement urbain, mobilité douce), Audresselles (requalification de la RD 940 traversant le village, place), Audinghen (refonte de la signalétique du centre bourg), Wissant, mais aussi Havelinghen ou Leubringhen.

Pour les particuliers, les sollicitations se font via le site internet du CAUE ou par téléphone. Les architectes et paysagistes-concepteurs conseillent tout porteur de projet, en amont de la maîtrise d'œuvre.

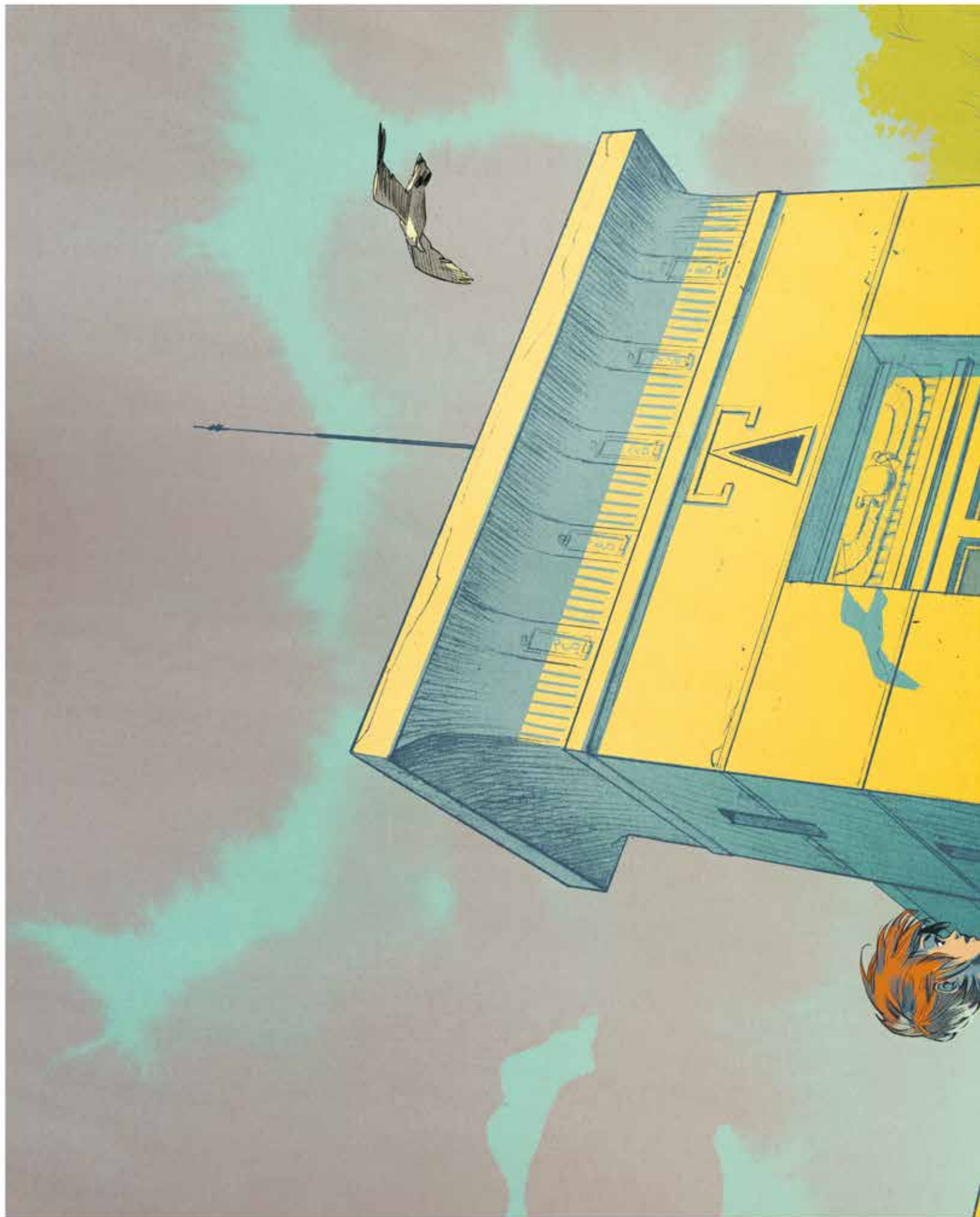
«le CAUE 62
est souvent la porte
d'entrée de la réflexion
des élus locaux
dans leurs projets...»

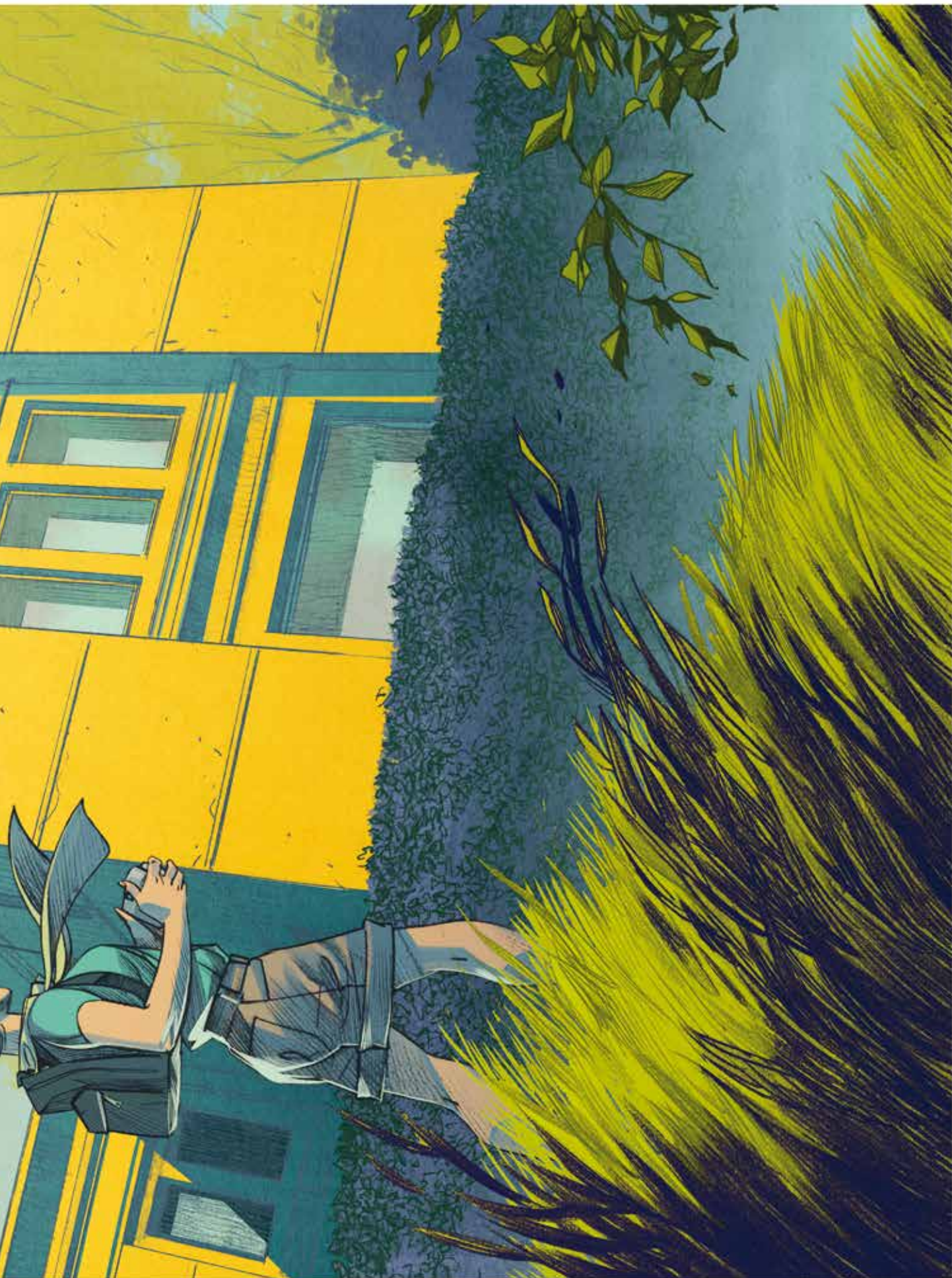


En savoir plus : www.caue62.org
Mail : caue62@caue62.org



Place du village d'Escalles/Photos Eric Desaunois









DOSSIER DU MOIS

CAP SUR LE RENOUVELLEMENT DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

ÉCRIN PAYSAGER...

Obtenu en 2011, renouvelé en mai 2018 pour six ans, le label Grand Site de France fait l'objet depuis mars 2022 d'un travail collectif important sur la révision du Schéma d'Accueil Stratégique, l'extension du périmètre vers les communes rétro-littorales et sur le projet de territoire que nous voulons, élus, habitants, acteurs économiques, associatifs... pour cet écrin paysager à l'horizon 2030.

Ce dossier permet de faire un point d'étape et de partager les premières orientations, les premières réflexions pour maintenir le cap de l'aventure initiée en 2011.



Hervelinghen/Photo Eric Desauinois



GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

UN PROJET PARTAGÉ ET UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE

C'est lors du comité de pilotage du label Grand Site de France Les Deux-Caps le 1er février dernier, coprésidé par Madame Dominique CONSILLE, Sous-préfète de Boulogne-sur-Mer, et Madame Mireille HINGREZ-CEREDA, 1ère Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais, qu'a été collectivement décidé de réviser le Schéma d'Accueil Stratégique des Deux-Caps, adopté en 2012. Ce travail inclut le questionnement sur l'extension du périmètre actuel du Grand Site de France et a pour objectif de dessiner l'ossature du projet de renouvellement du label à l'horizon du printemps 2024.

Mireille HINGREZ-CEREDA, élue boulonnaise impliquée dans la conduite du projet de territoire du Grand Site de France, nous précise les objectifs, la méthode et le calendrier de cette démarche : *« En termes d'objectifs, nous croisons ici les conditions d'accueil du public, la volonté partagée de développer les pratiques de mobilités respectueuses du site, de prendre en compte les évolutions climatiques, sociétales, économiques ou immobilières et de préciser cette capacité démontrée depuis 2011 à faire du Site des Deux-Caps un territoire d'expériences et d'innovations. »*



Mireille HINGREZ-CEREDA
1ère Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,
en charge de la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps



Photos Eric Desauvois

Comment se concrétise ce projet ?

« Dans une période compliquée et ponctuée d'incertitudes de court terme, ce n'est pas facile de proposer une approche de prospectives. Néanmoins, tous les élus locaux, intercommunaux, départementaux et régionaux se mobilisent, depuis le mois de mars dernier, pour dessiner les lignes du projet à partager avec les habitants et les différents acteurs de ce territoire préservé mais aussi convoité.

Nous avons discuté, échangé, analysé. Nous nous sommes rencontrés sur le terrain avec des habitants, des représentants d'associations. Début décembre, le Conseil Consultatif Associatif se réunit sur la base d'un questionnaire participatif. Nous rappellerons, à cette occasion, que le label Grand Site de France n'a pas de portée réglementaire et que les projets évoqués s'inscrivent dans le respect des compétences de chacune des collectivités partenaires. »

Quel est le calendrier final de ce travail ?

« Le calendrier s'inscrit dans celui de la période d'attribution du label Grand Site de France par le ministère de la Transition écologique en mai 2018, pour une période de six ans. Nous avons établi un rétro-planning à partir d'avril 2024 pour respecter ce calendrier. En janvier 2023, un temps de synthèse rassemblera les trente-deux partenaires mobilisés dans cette perspective de renouvellement du label. L'objectif sera d'amender, de compléter un projet commun et d'écouter les représentants des communes, interrogés sur l'extension du périmètre du Grand Site de France.

Nous aurons ainsi six à huit mois pour le partager avec les habitants, aller à leur rencontre. A partir du mois de septembre 2023, le projet sera soumis au vote des différentes assemblées, représentations des communes et partenaires du projet final. Le Département du Pas-de-Calais finalisera le dépôt officiel du dossier de candidature au renouvellement du label Grand Site de France au 1er trimestre 2024. »





Panoramique à l'arrière du Mont de Couple/Photo Eric Desauois

UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI ?

La candidature au label Grand Site de France s'effectue à partir de la présence de sites classés aux termes de la loi de protection des paysages, initiée en avril 1906 puis instaurée par la loi du 2 mai 1930, ayant pour objet « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ».

Lors du renouvellement du label Grand Site de France en 2018 (attribué au Département du Pas-de-Calais par le ministère de la Transition écologique pour une période de six ans), une recommandation majeure était faite : « la période de six ans qui s'annonce devra être l'occasion de faire mûrir un projet élargi aux communes de l'arrière littoral ».



Sangatte Blériot-Plage, les Dunes du Fort Mahon/Photo Eric Desauois

AU NORD, L'ENTITÉ DU FOND DE LA FORGE ET LES DUNES DU FORT MAHON EN QUESTION ?

La réflexion d'extension s'appuie ici sur la volonté d'intégrer l'entité paysagère du massif du Blanc-Nez, avec le Fond de la Forge, le Fond Ambrel, le Fond Charlot en incluant le village de Peuplingues, dans une vocation de point d'entrée rétro-littoral. L'autre piste d'extension cible ici le questionnement sur l'inclusion du site naturel protégé des Dunes du Fort Mahon.

AU SUD DU GRAND SITE DE FRANCE, LE CLASSEMENT DE LA POINTE DE LA CRÈCHE

L'Etat via la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) mène une procédure de classement depuis 2014 motivée par un double critère : historique et pittoresque. Historique via le Camp de Boulogne-sur-Mer mis en œuvre par le 1er Consul, Napoléon Bonaparte, et la tenue de la seconde cérémonie de remise de la Légion d'Honneur le 16 août 1804. Pittoresque par l'articulation entre un paysage de bocage suspendu sur la mer et offrant des panoramas grandioses sur l'horizon maritime.



Le Mont de Couple /Photo Eric Desauvois

UNE EXTENSION AUTOUR DU MONT DE COUPLE

Du haut du Mont de Couple (164 m d'altitude !), le panorama sur les paysages des Deux-Caps est époustoufflant. Le regard balaie d'un seul tenant la Baie de Wissant, les Caps Gris-Nez et Blanc-Nez ainsi que les monts et vallées, le hameau de Bernes et les villages d'Audembert, Hervelinghen, Saint-Inglevvert, Leubringhen et Bazinghen barrés à l'est par l'autoroute A 16. Les discussions ont amené à un constat sur le rôle du rond-point de Rouge Berne qui constitue une entrée principale sur le Grand Site de France, depuis Marquise où le visiteur choisit d'aller vers Wissant ou Audinghen, le Gris-Nez, Ambleteuse...

L'ensemble du travail de révision du Schéma d'Accueil Stratégique et in fine du dossier de candidature au renouvellement du label, va se construire sur cette vision élargie du Grand Site de France Les Deux-Caps, intégrant les communes de Hervelinghen, Audembert et pour partie Peuplingues, Saint-Inglevvert, Leubringhen, Leulinghen avec le hameau de Bernes, Marquise avec le rond-point de Rouge Berne, Bazinghen, Wimille et Boulogne-sur-Mer. Toutes ces communes seront dans les mois à venir consultées et écoutées sur le projet et devront délibérer sur cette perspective de nouveau périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps.

LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE... UNE COUCHE RÉGLEMENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE ?

Cette question revient systématiquement dans les réunions et les discussions avec les élus, les acteurs économiques, touristiques ou agricoles. La réponse est simple... **NON**, le label Grand Site de France n'a pas de caractère réglementaire. C'est avant tout une reconnaissance d'une gestion collective du territoire qui garantit sa préservation à long terme. Le volet réglementaire reste au niveau des procédures déjà en vigueur : droit du sol devenu compétence des intercommunalités et respect des mesures de protections existantes (site inscrit et/ou classé, monument historique, zone Natura 2000...).

«une procédure
de classement motivée
par un double critère :
historique
et pittoresque»



La digue d'Ambleteuse/Photo Eric Desauois

QUELLE MOBILITÉ SUR LE SITE ?

La mobilité est le sujet majeur des différents échanges et phases de concertation du projet de révision du Schéma d'Accueil Stratégique du Grand Site de France Les Deux-Caps. En dix ans, beaucoup de choses ont évolué : prix des carburants, prise de conscience écologique, covoiturage, navettes et transports en commun, usage exponentiel du vélo, arrivée des véhicules électriques... autant d'évolutions à prendre en compte dans l'accessibilité et l'adaptabilité du site à ces nouvelles pratiques.



La Div'in/Photo Eric Desauois

LA DIV'IN COMME PRÉCURSEUR

Le SITAC, Syndicat Intercommunal des Transports pour l'Agglomération du Calais, désormais présidé par l'élu calaisien Philippe MIGNONET, a mis en place dès 2008 une offre originale de desserte du Cap Blanc-Nez, au départ du centre-ville de Calais.

Cette liaison estivale saisonnière permet de découvrir le littoral et l'entrée nord du Grand Site de France dans des véhicules provenant de l'atelier espagnol du carrossier Ayats, fournisseur des cars pour les opens tours de grandes villes comme Paris, Barcelone ou Rome.

Désormais reliée au village d'Escalles, la Div'in propose cette desserte de transport en commun depuis 2017, d'avril à octobre, aux habitants locaux ainsi qu'aux visiteurs avec une fréquence de desserte toutes les 40 minutes en période estivale. Depuis le 1er janvier 2020, comme l'ensemble du réseau urbain du SITAC, cette ligne est totalement gratuite. Le succès est au rendez-vous avec cet été 2022 plus de 56 000 voyageurs cumulés en juillet et août.

Côté Vél'in, le SITAC n'est pas en reste avec une flotte de près de 300 vélos répartis sur 75 stations et des locations quotidiennes supérieures à 600, dopées par la gratuité de la première heure d'utilisation. L'extension du réseau de stations Vél'in à l'horizon 2024 intègre Escalles, Peuplingues et densifie l'offre sur Sangatte Blériot-Plage.

Dernier sujet de réflexion, l'amélioration de la connexion à la gare TGV de Calais-Frethun au Grand Site de France Les Deux-Caps, en station Vél'in mais surtout en transport en commun afin de boucler la boucle d'une desserte éco-mobilité !

En savoir plus sur la Div'in, le Vél'in et les horaires des services du SITAC :
www.sitac-calais-opale-bus.fr



La digue de Wimereux/Photo Eric Desauvois

LA NAVETTE DE LA PLAGE DE WIMEREUX

Côté sud du Grand Site de France Les Deux-Caps, la ville de Wimereux a expérimenté cet été la mise en place d'une desserte du sud de la commune jusqu'à la Pointe aux Oies.

« Mon objectif est d'apporter des solutions cohérentes et concrètes au problème du stationnement qui congestionne la circulation du centre-ville et des abords de la plage » explique Jean-Luc DUBAËLE, Maire de Wimereux et Conseiller départemental. La mise en place du stationnement payant, la création d'un parking gratuit à l'entrée sud de Wimereux ou le développement de voies douces en sont l'illustration. « Cette navette, financée par la commune de Wimereux, est gérée par MARINEO, l'opérateur du transport en commun sur l'agglomération boulonnaise. Elle a fonctionné tous les week-ends de mai à juin, puis tous les jours en juillet et août, entre le camping municipal et la Pointe aux Oies, avec des arrêts à la plage, place Albert 1er, en haut de l'avenue François Mitterrand. »



La Navette/Photo Mairie

Ce service gratuit d'une capacité de 20 places, en fonction de 10h30 à 18h30 avec des rotations toutes les 45 minutes, a rencontré son public, des touristes et surtout des habitants conquis par cette expérimentation avec près de 2 500 passagers pris en charge.

LES PREMIÈRES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE... À PEUPLINGUES

L'électrique prend une place de plus en plus importante dans le parc automobile et la question des bornes de rechargement se fait de plus en plus entendre. A Peuplingues, commune questionnée sur l'extension du périmètre Grand Site de France Les Deux-Caps, l'aménagement d'une aire de stationnement en face de la mairie sur la RD 243 va permettre d'apporter ce service. « C'est une demande des habitants pour sécuriser l'accès de l'école et offrir à nos administrés plus d'emplacements de stationnement » expliquent Jean-François LACROIX, maire de Peuplingues, et Pascal LHOMMEL, 1er adjoint en charge des travaux.

« Nous anticipons l'application de la loi Climat et Résilience qui impose l'installation d'une borne de rechargement pour 20 places de stationnement à partir du 1er janvier 2025. Deux bornes payantes de 36 kw de puissance pour une recharge complète en 45 minutes seront ainsi installées. »

UNE APPLICATION POUR TROUVER LA BORNE LA PLUS PROCHE

L'application « CHARGEMAP » permet de connaître l'implantation des bornes de rechargement. Disponible sur Iphone et Android, gratuite, elle dresse un inventaire des bornes en fonction de la puissance de charge (3,7 kw, 22 kw...), de la gratuité ou non. Néanmoins, les informations ne sont pas toujours à jour, d'où l'importance de son côté participatif pour signaler des erreurs et laisser des commentaires !



Elise et Martin HENNEBICQUE/Photo Eric Desauvois

LE PAYSAGE EN HÉRITAGE...

Les paysages sont la clé d'entrée, commune à la présence de sites classés protégés par la loi de 1930, de la politique nationale des Grands Sites de France. Cette action en faveur des paysages d'exception, comme ceux des Deux-Caps, mobilise de nombreux acteurs.

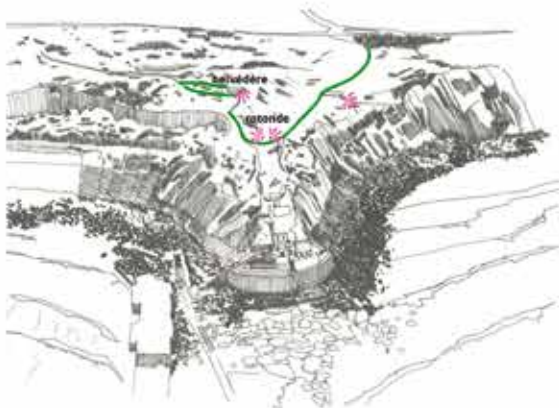
Elise et Martin HENNEBICQUE, paysagistes-concepteurs, spécialisés dans la restauration, gestion et transformation des sites protégés (jardins historiques, sites patrimoniaux, paysages culturels) en font partie. Ils ont été retenus en 2019 par le Département du Pas-de-Calais pour assister les partenaires de la démarche Grand Site de France dans le respect de la dimension paysagère des projets d'aménagement, et souvent de ménagement de l'esprit des lieux.

« Nous sommes installés à Conty dans la région d'Amiens où nous avons créé notre agence d'architecture du paysage et des jardins en 2015. Nous avons été lauréats des AJAP 2018 (Albums des Jeunes Architectes & Paysagistes), concours primé par le ministère de la Culture distinguant les architectes et paysagistes, notamment sur leurs capacités de conception et d'innovation, la qualité des projets et leur engagement vis-à-vis des enjeux actuels » précise Elise.

« Ma famille réside à Wimereux et nous connaissons bien le littoral de la Côte d'Opale » complète Martin. Très rapidement, Elise et Martin HENNEBICQUE sont devenus des interlocuteurs privilégiés à l'écoute des élus locaux, des différents partenaires et des services de l'Etat ; un rôle de médiateurs pour tisser des projets cohérents vis-à-vis des usages et de la fragilité des paysages.



La Pointe de la Crèche : Croquis.



La Pointe aux Oies : Travail de terrain approfondi, relevés, diagnostique.



septembre 2019 : étude de faisabilité du passage de la télémartime EV 4 le long de la RD 940 entre Wimereux et Amblières

« Nous travaillons en amont des projets, parfois dans la continuité des conseils donnés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais. Nous mettons nos compétences et notre savoir-faire à disposition des acteurs locaux. Notre démarche porte sur l'ambition de créer de nouveaux espaces tout en préservant la mémoire et l'esprit des lieux. Nous nous attachons à donner du sens d'un point de vue environnemental et paysager, tout en restant au service de la biodiversité et dans le respect de ce qui façonne l'identité d'un site. »

Pour le projet de sécurisation et de valorisation de la Pointe de la Crèche, Elise et Martin HENNEBICQUE ont travaillé de manière étroite avec le Conservatoire du Littoral et ses partenaires afin de conduire un projet d'insertion d'équipements sur le belvédère blockhaus et la Pointe elle-même. « Ce projet répond au besoin urgent de sécurisation des ouvrages déstructurés et en cours de basculement dues aux fortes érosions. Durabilité, réversibilité et sobriété ont constitué l'objectif majeur du projet dans ce contexte fragile et contraint.

Le choix de garde-corps en acier brut, couplés à des emmarchements de même nature de matériau, offre l'avantage d'être légers et transparents dans le paysage, tout en dissuadant le franchissement des usagers. La ligne épurée accompagnant la promenade s'intègre parfaitement au contexte paysager et historique des lieux. »

Précurseur en matière de « récup » et soucieux des économies d'échelle, Elise et Martin proposent souvent d'utiliser les matériaux présents sur site. « Le « déjà-là » constitue notre base de travail. Pour les accès plage des Dunes de la Slack, nous proposons d'utiliser, parfois de détourner les matériaux présents. Nous appréhendons un site essentiellement par le dessin. Cet outil permet de comprendre l'organisation spatiale d'un lieu, de révéler les ambiances paysagères, les points de vue et les perspectives remarquables. Notre connaissance et notre curiosité nourrissent le projet dans ses différents aspects : surfaces minérales et perméables, choix des matériaux et des végétaux adaptés... »

Ce travail s'établit dans un rapport de confiance partagée, rythmé par des temps d'échange, de concertation avec les élus, les partenaires ou les habitants à chaque phase du projet. « Notre intervention lors des cinq séquences paysagères, organisées dans le cadre de la révision du Schéma d'Accueil Stratégique et l'extension du périmètre du Grand Site de France, nous ont permis de sensibiliser les acteurs et de partager notre regard et notre perception des paysages dynamiques du Grand Site de France. Ces discussions se sont appuyées sur les enjeux d'accueil, de mobilités, d'évolution des paysages et de retours d'expérience ; elles ont participé à la richesse et à la cohérence de la stratégie à mener pour le renouvellement du label et sa réussite ! »





LE GRAND SITE AU CŒUR D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL !

Avec ses 40 kilomètres de côtes, de Sangatte Blériot-Plage au nord jusque Dannes au sud, la façade littorale du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale couvre la totalité du périmètre actuel des huit communes du Grand Site de France Les Deux-Caps. Depuis plus de 30 ans, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est reconnu au niveau national pour la qualité de son patrimoine naturel, culturel et paysager. Comme le président-fondateur, Dominique DUPILET, c'est aujourd'hui Sophie WAROT-LEMAIRE, présidente du Parc naturel régional, qui agit, avec l'équipe technique du Parc, pour un aménagement équilibré du littoral associant enjeux de protection mais aussi d'innovation, de créativité et de développement durable. Le Parc naturel régional est un partenaire historique de la démarche de protection du Site des Deux-Caps.

Premier exemple, celui de la candidature au label « Géoparc mondial UNESCO » portée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en partenariat avec l'AONB* des Kent Downs et accompagné par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. « Le projet « Geopark Transmanche » est possible grâce au projet Européen « USAC » (UNESCO Sites Across the Channel) auquel nous participons dans le cadre d'un programme INTERREG France-Manche-Angleterre » complète Hélène DEHOUCK, chargée de mission Géoparc depuis avril 2021 et arrivée en septembre 2020 sur un premier poste de valorisation des savoirs locaux et de la marque « valeurs parc ».

«une reconnaissance internationale du patrimoine géologique d'un territoire...»

Autre exemple d'interaction positive du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, celui des chantiers de restauration des murets menés sur Wimereux cet été et sur Hervelinghen cet automne. Ces projets sont soutenus par la Fondation du Patrimoine et par les contributions de nombreux partenaires.

« Ces murets font partie du patrimoine rural. Après en avoir fait l'inventaire, les élus du parc ont souhaité que soient menés des chantiers ponctuels de restauration » détaille Sarah ADOR, architecte de formation, arrivée en septembre dernier au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en qualité de chargée d'études en patrimoine bâti.

« Les murets en pierre sont une forme de transcription bâtie de la géologie locale. En grès à Wimereux, en silex à Hervelinghen, ils sont représentatifs des sols locaux. La dimension participative a été concrétisée avec des chantiers ouverts aux habitants des deux communes... à commencer par une collecte de 14 tonnes de silex à Hervelinghen. Avec ce projet, le Parc promeut une transmission des savoir-faire qui sont un patrimoine culturel du territoire. »

« Ce label Géoparc est une reconnaissance internationale du patrimoine géologique d'un territoire. Il a pour objectif de valoriser et de rendre accessible cet héritage aux visiteurs et habitants. Géologues, historiens, paysagistes mais aussi habitants, passionnés de géologie, anciens ouvriers du bassin carrier, associations locales... Tous contribuent ensemble à construire ce Géoparc. » Ce réseau mondial compte plus de 160 Géoparc implantés dans 45 pays. La France en compte 7 à ce jour.

Les quatre enjeux du label « Géoparc mondial UNESCO » ciblent la valorisation par un tourisme durable, la sensibilisation, la formation, l'éducation, l'implication des acteurs locaux et des habitants ainsi que l'amélioration de la connaissance scientifique sur les patrimoines géologiques.

« Une première liste de 23 géosites a été proposée. On y retrouve les falaises du Blanc-Nez, celles du Gris-Nez ou les dunes et l'estuaire de la Slack, mais nous nous sommes attachés à l'étymologie du mot géologie, « étude de la terre » pour développer les liens avec l'histoire, la biodiversité ou l'économie. Le bassin carrier de Marquise est une vitrine à ciel ouvert de la géologie. »

La Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen accueillera la 1ère exposition du Géoparc au printemps 2023.

* Area of Outstanding Natural Beauty ou AONB (littéralement, « Espace de remarquable beauté naturelle »)



Chantier participatif de construction d'un muret en silex à Hervelinghen
Photo Eric Desauinois



Entre le Cap Blanc-Nez et Strouanne/Photos Eric Desauvois



GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS CONFORTER ET ACCOMPAGNER L'IDENTITÉ AGRICOLE...

Cet engagement, le 13ème des 17 que compte la candidature au renouvellement à l'obtention du label Grand Site de France Les Deux-Caps en 2018, est porté par l'association des paysans du Site des Caps et la Chambre d'agriculture. L'association regroupe 98 % des exploitants présents sur les huit communes actuelles du Grand Site de France.

« Depuis 2016, nous nous impliquons très concrètement dans la démarche : pour la création des tronçons de la Vélomaritime sur des sentiers, au travers de l'opération 2 Caps en Fermes d'intégration paysagère de nos bâtiments avec le soutien technique du CAUE 62 et celui financier du Département du Pas-de-Calais et de la Fondation du Crédit Agricole » témoigne Romain BOULET de la ferme du Châtelet à Tardinghen, nouveau président de l'association des paysans du Site des Caps.

« Nous portons également des opérations collectives, comme les plantations de bandes fleuries mellifères, le développement des productions locales ou en organisant des formations communes à l'agriculture à Haute Valeur Environnementale (HVE) » complète Benoît COUSIN, vice-président, installé à Sangatte.

« Avec notre ancien président, Jacques DELATTRE, nous avons travaillé sur la problématique de la mobilité agricole. L'été, nos déplacements s'ajoutent aux flux des touristes, en voiture, à vélo, en moto ou en camping-car. Le réseau routier secondaire départemental et communal permettrait avec un minimum d'aménagement de soulager la RD 940 » lance Romain BOULET.

Benoît COUSIN complète ce propos sur les enjeux de la profession agricole à moyen terme. *« Depuis quelques années, nous constatons que notre climat océanique tempéré du bord de mer est en train d'évoluer. Notre assolement diversifié est remis en question par des longues périodes sans pluie à partir du mois de mars. Ce phénomène est très défavorable aux cultures de printemps (lin, pois, féveroles, maïs, betteraves...) car elles ont une courte période pour s'enraciner et se développer. Va-t-on devoir les supprimer de notre assolement au profit des cultures d'hiver ? Pour l'élevage où la pousse de l'herbe est habituellement régulière du printemps à l'automne, la question se pose sur une modification des périodes du pâturage. »*

Un constat partagé par le Président de l'association des paysans du Site des Caps. *« Les agriculteurs se retrouvent aujourd'hui pris en étau entre la crise climatique et la crise énergétique. Toutes les récoltes ont eu lieu en moyenne*

habituellement régulière du printemps à l'automne, la question se pose sur une modification des périodes du pâturage. »

Un constat partagé par le Président de l'association des paysans du Site de Caps. *« Les agriculteurs se retrouvent aujourd'hui pris en étau entre la crise climatique et la crise énergétique. Toutes les récoltes ont eu lieu en moyenne avec un mois d'avance. La sécheresse a provoqué une perte en volume mais aussi en qualité. C'est en particulier le cas des productions fourragères servant d'aliment aux animaux, notamment aux vaches laitières. Ce manque d'aliment contraint les éleveurs laitiers à décapitaliser certaines de leurs bêtes. Si cela permet de renflouer un peu la trésorerie sur le coup, à long terme cela pose des questions sur l'avenir de la filière. Pour rappel entre 2010 et 2020, nous avons perdu environ 30 % de nos éleveurs dans la région. »*

Lancé depuis deux ans dans l'apiculture, Benoît COUSIN est directement concerné par ces évolutions climatiques, comme la montée en puissance de la présence du frelon asiatique dans les Hauts-de-France. *« Il détruit nos abeilles sauvages et domestiques. Nous espérons un plan de lutte nationale pour l'éradiquer afin de garder notre biodiversité. »*

« La hausse des coûts de l'énergie a affecté les agriculteurs voyant leur facture d'électricité tripler. Elle a aussi influé sur les prix des engrais qui ont été multipliés par deux voire par trois ! Cependant, les prix de vente des productions agricoles ont eux aussi augmenté mais dans une moindre mesure et de manière moins réactive ; cela pose de nombreuses incertitudes sur la rentabilité des différentes productions agricoles » précise Romain BOULET.

« Les possibilités de production d'énergie renouvelable à la ferme sont nombreuses : photovoltaïque, biogaz, biomasse bois-énergie. Certains agriculteurs du grand site réfléchissent ou ont déjà investi dans ce type de production, mais n'oublions pas que la première mission des agriculteurs est la production de notre alimentation. »



LA REPRISE DE LA FERME D'HONVAULT



Nicolas POTTERIE

Nicolas POTTERIE a repris en octobre 2020 la ferme d'Honvault située à l'entrée sud de Wimereux. « C'est un peu un retour aux sources et un compromis naturel entre la ville et la campagne pour moi et mon épouse. » Martine et Nicolas se sont mariés à Wimereux en 1990. Parents de trois enfants, ils habitent Wimereux mais Nicolas exploite les terres agricoles et la ferme familiale entre Fiennes et Pihen-les-Guines.

« Reprendre la ferme d'Honvault était une belle opportunité facilitée par le souhait du propriétaire, Monsieur MOLEUX, que la ferme reste en activité agricole. »

Nicolas POTTERIE exploite désormais 35 hectares autour de la ferme Honvault. « 10 hectares me sont confiés par convention avec le Conservatoire du Littoral, côté mer de la RD 940, pour une récolte de foin sur prairies en herbes. Pour éviter de recréer « un paysage de vallée suisse », je consacre les terres où je suis propriétaire pour cultiver du blé, du colza, de l'orge ». Il continue d'exploiter les terres qu'il possède en rétro littoral avec des assolements tournants de betteraves, de colza et de lin.

« Le métier d'agriculteur évolue à une vitesse folle. La ferme d'exploitation représente notre capital et les charges d'investissement, sur les bâtiments, les outils de travail et de mise aux normes sont très importantes. On a l'habitude de dire qu'un paysan vit pauvre et meurt riche ! La charge administrative et réglementaire s'épaissit chaque année. Tout ce que l'on fait, tout ce que l'on cultive est aujourd'hui tracé et sujet à des instructions réglementaires. Mais nous restons dépendants des cours des marchés mondiaux, tant pour la vente que pour les achats. »

Nicolas POTTERIE a également une solide expérience de diversification en accueil touristique. « J'ai ouvert mon premier gîte à Fiennes en 1998, à l'époque où le Département du Pas-de-Calais lançait sa politique de soutien aux hébergements gîtes et chambres d'hôtes. J'en ai quatre aujourd'hui, ainsi que les Cottages de la Vigne à Pihen-les-Guines où je peux accueillir jusqu'à 37 couchages. Pour la ferme d'Honvault, dans un double objectif, économique et de valorisation du patrimoine bâti, j'ai obtenu un permis de construire pour réaliser des travaux et créer un gîte de six personnes et cinq chambres d'hôtes. » Volontairement acteur de son territoire situé au cœur de l'entrée sud du Grand Site de France Les Deux-Caps, Nicolas POTTERIE s'est également engagé dans le projet de restauration de murets proches de sa ferme. « Je suis attentif au patrimoine et à la mémoire du site. J'ai répondu favorablement au projet du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et du Conservatoire du Littoral pour restaurer les murets dont certains sont sur mes terres. C'est important, ce site doit rester vivant ! »

« On a l'habitude de dire qu'un paysan vit pauvre et meurt riche ! »



La Dune de la Slack - Wimereux
Photos Eric Desauvols

« QUAND LA MER MONTE... »

Le recul du trait de côte, l'érosion dunaire, l'effritement des falaises et la montée annoncée du niveau de la mer, sont des sujets bien présents sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. Ils ont et auront un impact sur l'évolution du Site des Deux-Caps. Dominique GODEFROY, président du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, a participé aux journées nationales de l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) les 29 et 30 septembre derniers au Grau-du-Roi. Il témoigne de la richesse des échanges, mais aussi d'une inquiétude partagée par l'ensemble des élus littoraux de France.

« Le thème de ces journées était « VIVRE LE LITTORAL ». Bien entendu, l'enjeu lié au recul du trait de côte est un sujet préoccupant à plus d'un titre. Sur le littoral Hauts-de-France et les Deux-Caps, la continuité du GR 120 - Sentier du Littoral est remise en cause. La Baie de Wissant avec le risque de submersion marine est un sujet angoissant pour ceux qui voient leur maison ou leur bâtiment menacé. »

Plusieurs tables rondes et ateliers se sont succédés, comme celui consacré à « la préservation de la biodiversité et la régulation des usages ». Dominique GODEFROY, rapporteur de ce groupe de travail, a rappelé que l'espace maritime ne pouvait pas échapper à cette nécessaire régulation face aux enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité. « Malheureusement, il n'y a pas de solution miracle. A l'échelle nationale, des approches multiples adaptées à chaque littoral, encadrées par la loi, ont été évoquées. Le plus important, c'est que les règles soient respectées par tous et que localement les acteurs soient dotés de vrais pouvoirs de contrôle et de sanction. »

Les conclusions de cet atelier se sont aussi nourries des solutions que les uns et les autres mettent en œuvre : « sensibiliser le public, aller à la rencontre des gens, les informer de la réglementation mais surtout leur expliquer la fragilité des sites naturels et le danger réel de voir disparaître certains sites. La formation et le partage des bonnes pratiques sont essentiels. Les initiatives portées ces dernières années par le Parc naturel marin vont dans ce sens : formation à destination des encadrants de sports de nature aux enjeux de préservation de la biodiversité, charte de bonnes pratiques en cours de discussion en Baie de Somme pour concilier le maintien des activités de découverte et la tranquillité des phoques, sensibiliser le respect des usages de pêche à pied, de pêche de loisir embarquée ou ici, sur l'estuaire de la Slack, conforter des zones de quiétude lors de la nidification des gravelots. Certains territoires ont expérimenté l'accès des sites uniquement avec des navettes de transport collectif, d'autres ont commencé à casser l'image de rêve des sites littoraux avec une campagne d'anti-communication. En Corse, des jauges de fréquentation sont adoptées pour les îles Lavezzi ou l'accès à la Restonica. La gestion instantanée de la fréquentation a été testée pour encourager une meilleure répartition temporelle des sites. Enfin, certains gestionnaires ferment au public un site temporairement pour lui permettre de se régénérer. »



Effondrement du blockhaus de la Pointe de la Rochette - Wimereux



Effondrement à proximité du Sentier du Littoral : Le Noirde

SENTIER DU LITTORAL

Sentier du littoral, GR 120 : trois déviations mises en place en 2022...

Le GR 120, aussi appelé Sentier du Littoral ou Sentier des Douaniers, traverse le littoral du Pas-de-Calais, de Oye-Plage à Groffliers. C'est un maillon de l'itinéraire européen E9 qui relie l'Estonie au Portugal. De nombreux sentiers de petite randonnée l'utilisent pour proposer des boucles de découverte et de balade.

La Fédération Française de Randonnée Pédestre vient d'éditer un topoguide dédié au GR 120 sur l'ensemble du tracé traversant les Hauts-de-France et intégrant les Grands Sites de France de la Baie de Somme et des Deux-Caps.

« C'est un travail important, mais c'est aussi la reconnaissance d'une des vitrines de notre Département du Pas-de-Calais » témoigne Danyèle PLAYEZ, présidente du Comité départemental de la Randonnée Pédestre du Pas-de-Calais.

« Le souci depuis quelques années se concentre sur des ruptures de l'itinéraire suite à des effondrements de falaises ou de dunes. Nos associations sont mobilisées et recherchent des solutions de court terme avec le Conservatoire du Littoral, Eden 62 et les services du Département du Pas-de-Calais pour maintenir la continuité de l'itinéraire. Cette année, pas moins de trois déviations ont dû être mises en place. Ce phénomène est inquiétant et nous oblige à réfléchir à des solutions de moyen et long terme pour reculer le sentier, tout en prenant de la hauteur pour continuer à admirer ces paysages extraordinaires des Deux-Caps ! »

OÙ SONT LES TROIS DÉVIATIONS DU GR 120 ?

Du nord au sud, la première concerne l'effondrement des berges du pont du Châtelet à Tardinghen. La connexion est maintenue via un détour de 250 m pour retrouver un pont permettant de traverser le Watermel.

La seconde, au sud du Gris-Nez, a été provoquée par un éboulement de la falaise. Pour la sécurité des promeneurs, une déviation a été mise en place entre la plage de la Sirène et le Cran des Sillers.

La dernière a vu le jour après l'affaissement de la dune et du sentier situés au nord de la Pointe aux Oies, au cœur des Dunes de la Slack. Désormais, il n'est plus possible de relier l'estuaire de la Slack à la Pointe aux Oies à marée haute. Là encore, une déviation a été balisée.

Le topoguide « Littoral des Hauts-de-France », GR 120 « de la Flandre à la Baie de Somme » est en vente à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen (15,90 €) ou disponible sur boutique.ffrandonnee.fr





Photo Eric Desauinois

LE TRAIL : UNE EXPÉRIENCE XXL

Depuis 2011, la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps est l'occasion de faire du site un laboratoire d'innovation et d'expérience territoriales. De par l'identité agricole et maritime, la volonté d'inclure une dimension sociale, un volet insertion dense et volontariste, ou la prise en compte du dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ces effets... les sujets sont multiples pour innover et expérimenter.



Trail Côte d'Opale 2007/Photo Eric Desauinois

Sur l'accueil du public, l'attractivité du littoral et des espaces de nature conduit à des situations de sur-fréquentation. C'est le cas des loisirs et sports de nature où l'équilibre doit être trouvé entre la fragilité des milieux, les pratiques et le nombre de participants qu'il est possible d'accueillir. Le Trail Côte d'Opale créé en 2007 par Franck VIANDIER, est précurseur de cette évolution pour trouver un équilibre entre le développement d'activités et la préservation de la biodiversité et des milieux naturels.

« 2007 était une autre époque avec l'absence réelle de règles bien définies sur les régulations des flux de sportifs. Notre interlocuteur principal était EDEN 62 qui nous indiquait les chemins adaptés à la pratique du Trail. Nous avons été précurseurs dans l'utilisation de rubalise bio ou de matériel naturel pour marquer les parcours (bombe à la craie, bambous). Rapidement, nous avons décidé de multiplier les parcours pour éviter les concentrations et nous avons élaboré des règles très strictes en matière de respect de l'environnement, avec la présence de plusieurs dizaines d'éco-gardes sur le parcours afin d'orienter les coureurs et de veiller aux bonnes pratiques ! La collaboration avec les acteurs protecteurs de la nature et leur écoute a toujours été notre principale préoccupation.

Parallèlement, les trailers sont naturellement très respectueux de la nature. S'ils viennent courir c'est par amour de l'environnement aussi ! Les incivilités sont inexistantes et l'absence de déchets abandonnés sur le parcours l'illustre. Tous les ans, nous faisons l'objet de contrôles des différents services de protection de la nature et ils sont toujours négatifs. »

Le Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais est un bon exemple d'épreuve sportive qui, avec le temps, a su évoluer dans son organisation en écoutant les recommandations des services de l'Etat, d'Eden 62 ou du Conservatoire du Littoral.

SE LOGER SUR LE GRAND SITE

La hausse des prix de l'immobilier ne simplifie pas l'accès au logement sur le littoral pour les populations locales ou les travailleurs saisonniers. Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, plusieurs communes possèdent plus de 50 % de résidences secondaires. Plusieurs facteurs d'explications sont évoqués : nouvel attrait des résidences secondaires ou principales après la crise sanitaire, rythme exponentiel de transformation des logements en hébergement touristique, rareté du foncier et contraintes de constructibilité qui s'accroissent... conduisent aussi à une flambée des prix.

« Depuis 2020, le prix moyen d'un bien sur la Côte d'Opale a augmenté de 20 % en moyenne » confirme Florence BREMENT, responsable de l'Agence Wimereusienne qu'elle a créée il y a 16 ans. « J'ai pu observer cette évolution avec les premiers acquéreurs anglais à la fin des années 2000. Puis est venu l'engouement progressif de la clientèle belge. » Si la présence de résidences secondaires sur les communes du littoral est historique, il est issu d'une tradition régionale venant principalement de la métropole lilloise, d'acquisition de maison de famille.

« L'ouverture du tunnel sous la Manche en 1994, l'arrivée du TGV avec les gares de Calais Frethun et Boulogne-ville, ont été les moteurs dans la demande et la recherche d'un pied-à-terre sur les Deux-Caps et la Côte d'Opale. La valorisation et la communication autour du Grand Site de France Les Deux-Caps sont venues conforter l'intérêt de la population en recherche de nature préservée et d'un cadre de vie agréable. La COVID, la crise sanitaire de 2020, l'explosion du télétravail ont certainement amplifié et précipité cette demande immobilière. » C'est ainsi que les ventes et reventes ont explosé depuis 2020.

« Les ventes ont été dopées par cette période avec, à la fois une clientèle en recherche d'un premier bien sur le littoral et un autre flux de transaction basée sur la revente de petites maisons ou d'appartements secondaires pour acquérir une maison plus grande. Le phénomène Airbnb et plus généralement d'une offre d'hébergements ont renforcé cette vague immobilière. »



Photos Eric Desauvais



www.agencewimereusienne.fr

Aujourd'hui, Florence BREMENT constate une raréfaction des biens mis à la vente d'Escalles à Harelbot, tout comme celle des terrains à bâtir. « La demande évolue vers l'intérieur des terres ou sur l'agglomération de Boulogne-sur-Mer, la vieille ville, le port de Boulogne, Equihen ou Le Portel sur la côte, Saint-Martin, Wimille sont désormais très recherchés. » Marquise et les communes situées entre l'A 16 et la mer suivent cette tendance.

« Une nouvelle clientèle de jeunes couples voit le jour, avec une attention renforcée sur le diagnostic de performance énergétique (DPE). » La loi « Climat et Résilience » entrera en vigueur en avril 2023 et pénalisera les immeubles dont le DPE sera classé en F ou G. « Cela aura une incidence sur le prix de ces biens qui nécessiteront des travaux d'isolation et une nouvelle évolution sur le marché de l'immobilier. Mais une chose est sûre, la pierre demeure un investissement et un placement rentable... Sur la Côte d'Opale, l'immobilier aura toujours la côte ! »

GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

ECONOMIE TOURISTIQUE...



Ce sujet fait l'objet de nombreux débats et de constats sur une augmentation des incivilités d'une minorité de camping-caristes, liée en grande partie à l'accroissement des ventes de véhicules utilisés comme lieu d'hébergement. Et pour vendre, certains sont prêts à promettre la liberté totale et le droit de camper n'importe où, le soir venu.

Pour comprendre cette démarche, cette philosophie du camping-car, nous sommes allés rencontrer Sylvie et Philippe MEDEK, retraités de l'Education nationale habitant Wimereux depuis 1991, et adeptes du « canal historique » du camping-car.



« Nous avons découvert le camping-car en 1986 pour notre voyage de noces, en itinérance de Bordeaux jusqu'au Portugal » raconte Sylvie.

« Cela nous a plu. A l'époque, nous n'étions pas nombreux et notre arrivée était synonyme de curiosité positive. Puis nous avons acheté une vanette Nissan que j'ai aménagée en camping-car avec mon père » se souvient Philippe.

Avec la naissance de leurs deux enfants, Sylvie et Philippe se dirigent vers le caravanning. « Nous n'avons pas accroché avec la caravane. Nous n'avons pas retrouvé le plaisir de l'itinérance. En 1997, nous sommes retournés vers le camping-car avec une Capucine Hymer Swing. » Un modèle familial, reconnaissable par sa grande protubérance au-dessus de la cabine de conduite,

qui va faire voyager la famille MEDEK des Ardennes à la Corse, de l'Ecosse à la Hongrie et de la Suède à l'Espagne. « Si l'on prépare son voyage et que l'on respecte les consignes de stationnement, il est possible de se déplacer sans problème, y compris dans les grandes villes. »

Suivra un fourgon aménagé Sunlight fabriqué par le constructeur Hymer sur une base de Fiat Ducato et, en juillet dernier, par l'acquisition d'un van Volkswagen Westfalia Kepler One. « Cela devient difficile d'aménager soi-même un véhicule. Il faut le faire homologuer. Ce van Volkswagen est très agréable à conduire, il passe partout, même sous les portiques. Il y a le chauffage, des toilettes chimiques, une douche alimentée par un réservoir de 50 litres, frigo... » liste Sylvie. « Mais je me sens parfois à l'étroit » complète Philippe.

«un service de stationnement réglementé
et payant de jour et surtout de nuit»



Sylvie et Philippe MEDEK/Photo Eric Desaunois

« Nous devons faire l'agencement à chaque étape. Peut-être faudra-t-il élargir l'espace vital la prochaine fois mais nous perdrons en discrétion et en accessibilité dans les endroits visités. L'avantage est que l'on peut stationner pratiquement comme une voiture en journée à condition de ne pas relever le toit. Pour l'instant nous revivons notre Vanlife des années 90 mais avec clim, boîte auto et suspensions efficaces. La mode rétro a aussi son charme mais il faut être jeune. Paradoxal, n'est-ce pas ?.. »

Nos retraités profitent de leur temps libre pour découvrir et redécouvrir la Côte d'Opale, puis la côte picarde et normande. « Notre dernier périple nous a emmenés jusqu'au Tréport, nous partons à l'aventure, c'est ce qui nous plaît ! Nous avons une autonomie de deux jours et nous trouvons assez facilement des points d'accueil pour la nuit entre 10 et 25 € avec des services, électricité, eau, vidange. Cependant, contrairement aux idées reçues, ce mode de tourisme coûte cher. La demande de camping-cars est forte et les prix s'enflamment avec des délais de livraison de 6 à 8 mois. Ce sont des véhicules qui roulent au gasoil et même si les nouveaux moteurs sont plus économes et moins polluants, un plein peut coûter 100 €, voire plus. Cela doit inciter à limiter les déplacements inutiles sur de grandes distances et à apprécier la vie en plein air près de chez soi quand on a la chance d'habiter une belle région... Sur les Deux-Caps, nous aimons bien nous poser à la ferme de l'Horloge, la vue est magnifique. Les espaces aménagés au Gris-Nez, Blanc-Nez sont très agréables. Le marais de Saint-Omer est dépaysant et on y achète de bons légumes, les Monts des Flandres, la Baie de Somme... Des endroits remarquables à plus ou moins une heure de route... puis un grand voyage de temps en temps, c'est peut-être lutter contre le réchauffement climatique. Maintenant que nous avons la chance d'avoir du soleil en été, économisons les kilomètres... »



Aire d'Accueil de Wissant/Photo Eric Desaunois

Sylvie et Philippe confirment l'augmentation exponentielle de la pratique du camping-car avec parfois des comportements peu respectueux. « A Wissant, c'est pratiquement impossible de stationner. Certains, en été, restent toute la semaine. A Sangatte, nous avons déjà vu des camping-caristes déverser leurs toilettes chimiques dans le sanitaire. C'est dommage, ce type de comportement ne montre pas l'exemple et provoque un rejet des camping-caristes et des aménagements qui ne permettent plus de se stationner de jour comme de nuit. Ce n'est pas notre conception du camping-carisme. »

Ce témoignage nourrit la réflexion à porter sur un service de stationnement réglementé et payant de jour et surtout de nuit, où les incivilités sont encore très nombreuses. Si plus de 300 places de stationnement nocturnes avec services sont recensées entre Calais et Boulogne-sur-Mer, la demande reste forte et peut motiver de nouveaux projets publics et privés d'aire d'accueil payante.

Pour mémoire, il est souvent rappelé que sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, seule la nature est sauvage. Dans les espaces naturels protégés et en site classé, toutes les formes de camping, y compris avec un camping-car ou un fourgon aménagé, sont interdites et punissables d'une amende forfaitaire de 135 €... cela fait cher la nuit !





L'AVENIR DE LA GESTION MULTI-SITES DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

La gestion des sites protégés mobilise en premier lieu le Conservatoire du Littoral, propriétaire des espaces naturels protégés sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. Damien LECOUFFE, originaire d'Audresselles est depuis le 1er mars 2022 responsable territorial « Côte d'Opale » au sein de la délégation Manche-Mer du Nord du Conservatoire du Littoral.

« Enfant de notre côte, j'ai toujours souhaité développer mon parcours professionnel sur les thématiques maritimes et littorales. J'ai intégré l'Observatoire du Littoral en 2000, organisme associé à la Région qui s'appelait encore Nord Pas-de-Calais. En 2008, j'ai décidé de rejoindre le monde portuaire, ce qui m'a permis de découvrir une autre richesse de notre territoire, celle des grands échanges maritimes. Mon arrivée au Conservatoire du Littoral est l'aboutissement d'un parcours et d'expériences que je souhaite maintenant mettre au profit de la grandeur et de la beauté si singulières des paysages de notre littoral. »

Damien LECOUFFE nous rappelle la mission et le fonctionnement du Conservatoire du Littoral : « Le Conservatoire du Littoral a pour mission de conduire la protection foncière, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire (en particulier les communes et les collectivités territoriales).

Cette protection permet d'assurer la sauvegarde de l'espace littoral et le maintien des équilibres naturels. La quasi-totalité des acquisitions se fait à l'amiable. Plus rarement, et sur des enjeux très particuliers, le Conservatoire peut intervenir par expropriation, après une phase de concertation avec les territoires. »

Le Conservatoire du Littoral délègue la gestion des terrains qu'il a acquis aux collectivités territoriales. Sur le littoral du Pas-de-Calais, c'est le syndicat mixte Eden 62, en collaboration avec le Département, qui a cette tâche.

« En lien avec Eden 62, le Conservatoire du Littoral organise les usages sur les terrains dont il est propriétaire : ouverture au public, avec par exemple le sentier du littoral, conventions cynégétiques avec le monde de la chasse, conventions agricoles en partenariat avec les professionnels du monde agricole ... »

« Les priorités concernent les habitats et espèces d'intérêt patrimonial comme les oiseaux, chauves-souris, insectes, les milieux dunaires et pelouses calcicoles. »



Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale gère également des espaces protégés à l'image de la Réserve Naturelle Régionale du Mont de Couple, d'une superficie de 13,6 hectares constituée des terrains communaux d'Audembert. C'est aussi le cas à Audresselles et Ambleteuse.

L'Etat a également confié au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale la gestion de treize sites classés Natura 2000. L'objectif de la prochaine période de renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps vise à mutualiser la gestion de ces espaces naturels. Bruno COSSEMENT, chargé de mission à Eden 62, nous présente le projet d'une gestion multi-sites sur le Grand Site de France Les Deux-Caps.

« Depuis 2018, Eden 62 rédige des plans de gestion dit "multi-sites". Ces documents de planification concernent plusieurs espaces naturels sensibles ayant pour point commun un même territoire ou un même type d'habitat. Le premier plan de gestion de ce type fut développé sur les terroirs du bassin minier puis ensuite sur la baie d'Authie, les dunes de Berck et le marais Audomarois. » Le plan de gestion en cours de rédaction sur le site des Deux-Caps regroupe une dizaine d'espaces naturels pour une surface de plus de 1000 hectares. *« L'intérêt d'avoir un plan de gestion global sur le Grand Site de France des Deux-Caps est de pouvoir proposer aux habitants, aux élus et aux partenaires une vision claire, cohérente et à long terme de la gestion des espaces naturels de ce territoire. »*

Les enjeux sur les espaces naturels du site des Deux-Caps sont nombreux et leur compréhension résulte, avant tout, d'une analyse fine des sites, de leur environnement et de leur histoire. *« Les priorités concernent les habitats et espèces d'intérêt patrimonial comme les oiseaux, chauves-souris, insectes, les milieux dunaires et pelouses calcicoles. »* Côté accueil du public, il est question de l'entretien des 57 km de sentiers, des observatoires, des belvédères et surtout de l'impact de la fréquentation croissante des sites et de la compatibilité de certains usages avec la préservation de la biodiversité. *« D'autres enjeux sont également essentiels comme l'amélioration des connaissances naturalistes, le recul du trait de côte, la préservation des paysages, la fonctionnalité écologique des sites littoraux et leurs liens avec l'arrière littoral. »* Cette vision commune aboutira à une définition d'objectifs concrets, précis et réalistes.

« Ce plan de gestion sera mis en œuvre sur les dix prochaines années et fera régulièrement l'objet d'étapes d'évaluation afin de s'assurer que les actions entreprises sont conformes à nos ambitions de préservation de ces milieux naturels uniques. » Cet outil fera partie de ceux développés dans le prochain renouvellement du label Grand Site de France en 2024.



PARTAGEZ UN MOMENT D'EMOTION...

Les Deux-Caps

CAP BLANC-NEZ  CAP GRIS-NEZ
GRAND SITE DE FRANCE

www.lesdeuxcaps.fr

